

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 463**3 mai 2004****SOMMAIRE**

Acuzahara (Luxembourg) S.A., Luxembourg	22194	bourg	22197
Aelsion Investissements S.A., Luxembourg	22189	Gamax Management AG, Luxembourg	22212
Alcanada S.A., Luxembourg	22214	Gaming International Group, S.à r.l., Mamer	22223
Alcanada S.A., Luxembourg	22214	Genavco S.A., Luxembourg	22205
Alda S.A.H., Luxembourg	22195	Global Invest Umbrella Fund, Sicav, Luxembourg	22220
Alpha Luxe S.A., Bertrange	22192	Grace S.A., Luxembourg	22192
Arlington S.A.H., Luxembourg	22183	H-Mann Holding (Luxembourg) S.A., Luxembourg	22187
Atmos S.A.H., Luxembourg	22178	Hauck & Aufhäuser Investment Gesellschaft S.A.	22209
Beaumanoir S.A., Luxembourg	22189	Hefesto S.A., Luxembourg	22208
Blaydon S.A.H., Luxembourg	22218	Hefesto S.A., Luxembourg	22208
Blaydon S.A.H., Luxembourg	22218	Hefesto S.A., Luxembourg	22208
Brasserie Am Brill, S.à r.l., Schifflange	22198	Hibiya Investors, S.à r.l., Luxembourg	22221
Britax International S.A., Luxembourg	22180	Hibiya Investors, S.à r.l., Luxembourg	22223
Burinvest Immo A.G., Luxembourg	22211	International Sporting Travel S.A., Luxembourg	22194
C&A Europe S.A., Luxembourg	22185	Interviande S.A.H., Diekirch	22182
Carexel S.A., Luxembourg	22179	Interviande S.A.H., Diekirch	22183
Carexel S.A., Luxembourg	22179	Investissements Immobiliers Européens S.A., Luxembourg	22205
CBH I, S.à r.l., Luxembourg	22184	J & BE International S.A., Luxembourg	22207
Classen-Papertronics S.A., Luxembourg	22186	J & BE International S.A., Luxembourg	22207
Comafin Invest S.A., Luxembourg	22195	J & BE International S.A., Luxembourg	22207
Cristal Invest S.A., Luxembourg	22213	Jardin Concept Nature, S.à r.l., Perlé	22179
Deutsche Postbank Vermögens-Management S.A., Senningerberg	22189	Kafin S.A., Luxembourg	22181
Deutsche Postbank Vermögens-Management S.A., Senningerberg	22191	Kanto S.A., Luxembourg	22179
Drouan S.A., Luxembourg	22213	Kec Lux, S.à r.l., Kehlen	22181
Duat S.A., Luxembourg	22188	L.G.T. Trust & Consulting S.A., Luxembourg	22207
E.P.F. European Property Foundation, S.à r.l., Mamer	22221	Lagrange Distribution S.A., Luxembourg	22210
Echo Investments Holding S.A., Luxembourg	22194	Lagrange Distribution S.A., Luxembourg	22211
Egeria Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	22184	Lux Central Europe Holdings S.A., Luxembourg	22199
Elliott-Automation Continental S.A.H., Luxembourg	22194	Madafinance Holding S.A., Luxembourg	22187
Expand Santé International, S.à r.l., Luxembourg	22178	Mamo S.A., Luxembourg	22181
Fermag S.C.I., Luxembourg	22196	Melko, S.à r.l., Weiswampach	22179
Fes Immo S.A., Diekirch	22185	Metador, S.à r.l., Hesperange	22192
Fes Immo S.A., Diekirch	22186	Naturferien AG, Luxembourg	22184
Fidinam Services et Participations S.A., Luxembourg	22213	Nicoba S.A.H., Luxembourg	22194
Gamax Fund of Funds Management AG, Luxembourg		ORI Martin Lux S.A., Luxembourg	22224
		Pats S.A., Luxembourg	22180
		Planet Venture Capital S.A., Luxembourg	22184
		Plastichem S.A., Luxembourg	22224

Polyglot Color Model, S.à r.l.....	22204	Spean Bridge Taiwan, S.à r.l., Luxembourg	22186
Praedia Holding S.A., Luxembourg.....	22209	Spean Bridge Taiwan, S.à r.l., Luxembourg	22187
Praedia Holding S.A., Luxembourg.....	22209	Textech Investissement S.A., Luxembourg	22180
Pro-Fusion, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	22205	Touzet HPY, S.à r.l., Luxembourg	22215
Protol Financial Development S.A., Luxembourg.	22181	Touzet HPY, S.à r.l., Luxembourg	22217
Re-In Consult International, S.à r.l., Luxembourg.	22223	Touzet Luxembourg Holdings, S.à r.l., Luxem-	
Reis S.A., Luxembourg.....	22180	bourg	22218
Ronndriesch 1 S.A., Luxembourg	22205	Touzet Luxembourg Holdings, S.à r.l., Luxem-	
Ronndriesch 2 S.A., Luxembourg	22198	bourg	22220
Ronndriesch 3 S.A., Luxembourg	22197	UlfIn Immobilien International S.A., Luxembourg	22191
Seira S.A., Luxembourg.....	22215	Vicavi, S.à r.l., Dalheim.....	22187
Seira S.A., Luxembourg.....	22215	Vidin Invest S.A.H., Luxembourg	22212
Seira S.A., Luxembourg.....	22215	Vidin Invest S.A.H., Luxembourg	22212
Siebe Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg.....	22191	Vidin Invest S.A.H., Luxembourg	22212
Siparla S.A.	22208	Vivarais Participations S.A., Luxembourg	22195
Solucom S.A., Leudelange	22192	Wito Investments, S.à r.l., Luxembourg.....	22217
Solucom S.A., Leudelange	22193	World-Net Holding S.A., Luxembourg.....	22181
Solucom S.A., Leudelange	22193	Wrap S.A., Luxembourg.....	22187

EXPAND SANTE INTERNATIONALE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 1.143.000,- EUR.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R. C. Luxembourg B 72.703.

Déclaration

Il résulte des certificats d'amendement émis en date du 12 novembre 2001 que:

- l'associé SVEF LP1 a modifié sa dénomination sociale en PERMIRA EUROPE I LP1,
- l'associé SVEF LP1B a modifié sa dénomination sociale en PERMIRA EUROPE I LP1B,
- l'associé SVEF LP2 a modifié sa dénomination sociale en PERMIRA EUROPE I LP2,
- l'associé SVEF LP3 a modifié sa dénomination sociale en PERMIRA EUROPE I LP3,
- l'associé SVEF LP3B a modifié sa dénomination sociale en PERMIRA EUROPE I LP3B,
- l'associé SVEF LP4 a modifié sa dénomination sociale en PERMIRA EUROPE I LP4,
- l'associé SVEF LP4B a modifié sa dénomination sociale en PERMIRA EUROPE I LP4B,
- l'associé SVEF LP5 a modifié sa dénomination sociale en PERMIRA EUROPE I LP5,
- l'associé SVEF LP5B a modifié sa dénomination sociale en PERMIRA EUROPE I LP5B,
- l'associé SVEF LP6 a modifié sa dénomination sociale en PERMIRA EUROPE I LP6,
- l'associé SVEF PGGM LP a modifié sa dénomination sociale en PERMIRA EUROPE I PGGM LP.

Luxembourg, le 2 mars 2004.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 8 mars 2004, réf. LSO-AO01774. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023230.3/751/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2004.

ATMOS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.

R. C. Luxembourg B 25.743.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale du 10 mai 2002

- Le capital social de la société de LUF 5.500.000,- est converti en EUR 136.341,44.
- L'article 3 des statuts est modifié pour lui donner la teneur suivante:
«Le capital social de la société est fixé à cent trente-six mille trois cent quarante et un euros quarante-quatre cents (EUR 136.341,44) représenté par mille (1.000) actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées.»

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2004, réf. LSO-AO00393. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(022209.3/504/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mars 2004.

KANTO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 43.994.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2003 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 10 mars 2004, réf. LSO-AO02105, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(023135.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2004.

JARDIN CONCEPT NATURE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8824 Perlé, 4, rue de la Poste.
R. C. Diekirch B 99.108.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2004, réf. DSO-AO00276, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 19 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 19 mars 2004.

Signature.

(901189.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 19 mars 2004.

MELKO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9990 Weiswampach, 49, route de Clervaux.
R. C. Diekirch B 5.477.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 17 mars 2004, réf. DSO-AO00275, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 19 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 19 mars 2004.

Signature.

(901190.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 19 mars 2004.

CAREXEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 75.698.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 16 mars 2004, réf. LSO-AO03433, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mars 2004.

FIDUPAR

Signatures

(023182.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2004.

CAREXEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 75.698.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire tenue le 21 avril 2003 à Luxembourg au siège social

- L'Assemblée décide, à l'unanimité, de reconduire le mandat d'Administrateur de MM. Guillaume Bermond, Jean Quintus et Koen Lozie pour un terme devant expirer à l'Assemblée Générale des Actionnaires qui statuera sur les comptes clôturés au 31 décembre 2003.

L'Assemblée décide, à l'unanimité, de renouveler le mandat de M. Pierre Schill en tant que Commissaire aux Comptes pour un terme devant expirer à l'Assemblée Générale des Actionnaires qui statuera sur les comptes clôturés au 31 décembre 2003.

Pour copie conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 16 mars 2004, réf. LSO-AO03424. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023194.3/1172/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2004.

**TEXTECH INVESTISSEMENT S.A., Société Anonyme,
(anc. INPLAST INVESTISSEMENT S.A.).**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 80.633.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 10 mars 2004, réf. LSO-AO2057, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(023096.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2004.

REIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 35.010.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 10 mars 2004, réf. LSO-AO2063, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(023099.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2004.

PATS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 78.724.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 10 mars 2004, réf. LSO-AO2068, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(023103.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2004.

BRITAX INTERNATIONAL S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.
H. R. Luxemburg B 66.466.

Auszug der Beschlüsse der Ordentlichen Hauptversammlung vom 10. März 2004

Die Generalversammlung:

- nimmt die Berichte des Rechnungsprüfers sowie des Verwaltungsrates der Gesellschaft an;
- nimmt die Bilanz sowie die Gewinn- und Verlustrechnung der Gesellschaft zum 11. September 2003 an;
- ernennt Herrn Heinz-Jürgen Lang, wohnhaft in 71, Blaubeurerstrasse, D-89077 Ulm, Deutschland, als neues Verwaltungsratsmitglied der Gesellschaft mit sofortiger Wirkung;
- erteilt den Verwaltungsratsmitgliedern und dem Rechnungsprüfer Entlastung für die Ausübung ihrer Mandate in der Gesellschaft bis zum 11. September 2003;
- erneuert die Mandate der folgenden Verwaltungsratsmitglieder:
 - Herrn Guy Harles;
 - Herrn Willy Grözinger;
 - Herrn Doug Robertson;
 - Herrn Steven P. Rasche und
 - Herrn Heinz-Jürgen Lang,

bis zur Ordentlichen Generalversammlung die über die Bilanzen zum 11. September 2004 entscheidet;

- erneuert den Mandat des Rechnungsprüfers, die Gesellschaft KPMG AUDIT SC, mit Sitz in 39 Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg bis zur Ordentlichen Generalversammlung die über die Bilanzen zum 11. September 2004 entscheidet.

Zum Vermerk im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations erteilt.

Luxemburg, den 16. März 2004.

Unterschrift

Ein Bevollmächtigter

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2004, réf. LSO-AO03647. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023799.3/250/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

KAFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 93.793.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2003 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 10 mars 2004, réf. LSO-AO2073, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(023106.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2004.

MAMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 86.655.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2002 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 10 mars 2004, réf. LSO-AO2078, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(023108.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2004.

WORLD-NET HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 79.113.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2003 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 10 mars 2004, réf. LSO-AO2084, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(023111.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2004.

KEC LUX, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-8287 Kehlen, Zone Industrielle de Kehlen.
H. R. Luxemburg B 73.429.

—
Ausserordentliche Gesellschafterversammlung vom 27. Februar 2004

Anwesend: K. E. CHRISTESEN A/S. 500 Anteile

Der anwesende, alleinige Gesellschafter beschließt:

1. Herrn Peter Odefey mit sofortiger Wirkung aus seiner Funktion als Geschäftsführer zu entbinden;
2. Herrn Peter Odefey Entlastung für die in vorbenannter Funktion getätigten Leistungen zu erteilen;
3. Herrn Jørgen Lind Andersen, wohnhaft in DK-7441 Bording, Sønderborgvej 58 als alleinigen Geschäftsführer zu ernennen. Herr Jørgen Lind Andersen verpflichtet die Gesellschaft durch seine alleinige Unterschrift.

Kehlen, den 27. Februar 2004.

K. E. CHRISTESEN A/S

G. Gretlund / J. Hansen

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2004, réf. LSO-AO00460. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023128.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2004.

PROTOL FINANCIAL DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 89.081.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2003 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 10 mars 2004, réf. LSO-AO2090, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(023113.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2004.

INTERVIANDE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-9209 Diekirch, 20A, Bamertal.

R. C. Luxembourg B 41.275.

L'an deux mille quatre, le deux mars.

Par-devant Maître Anja Holtz, notaire de résidence à Wiltz.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société INTERVIANDE SA, avec siège social à L-6852 Manternach, 20E, cité Syrdall, constituée suivant acte reçu par le notaire Aloyse Biel, alors de résidence à Diferdange, en date du 5 août 1992, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, page 28.307 de l'année 1992, modifiée suivant acte reçu par le notaire Georges d'Huart, de résidence à Pétange, en date du 29 octobre 1998, publié au dudit Mémorial C Numéro 31 du 20 janvier 1999, modifiée suivant acte reçu par le même notaire, de résidence à Pétange en date du 22 juillet 2002, publié au dudit Mémorial C Numéro 1450 du 8 octobre 2002,

inscrite au registre du commerce et des sociétés Luxembourg sous le numéro B 41.275,

L'assemblée est ouverte à 11.15 heures sous la présidence de Monsieur Willy Francken, comptable, demeurant à B-2610 Wilrijk, 59 Kerkhofstraat

qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Karin Neissen, employée privée, demeurant à B-4790 Burg-Reuland, Aldringen, 52,

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Ivan Desmet, commerçant, demeurant à GB-SE57LW Londres, 11, Vicarage Grove.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour:

Ordre du jour:

1. Le transfert du siège de la société de Manternach à L-9209 Diekirch, 20A, Bamertal et la modification subséquente de l'article premier deuxième phrase des statuts comme suit:

«**Art. 1^{er}. 2^{ème} phrase.** Le siège social de la société est établi à Diekirch.»

II. Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée aux présentes, avec lesquelles elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant.

III. Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV. Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est constituée régulièrement et peut valablement délibérer, telle qu'elle est constituée, sur les points de l'ordre du jour.

Ces faits étant reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège de la société de Manternach à L-9209 Diekirch, 20A, Bamertal et de modifier en conséquence l'article premier deuxième phrase des statuts comme suit:

«**Art. 1^{er}. 2^{ème} phrase.** Le siège social de la société est établi à Diekirch.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la présente assemblée a été clôturée à 11.30 heures.

Frais

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte s'élèvent approximativement à 650,- EUR.

Dont acte, fait et passé à Wiltz, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec le notaire.

Le notaire soussigné, Anja Holtz, de résidence à Wiltz, certifie par la présente que l'acte ci-dessus a été signé en date de ce jour.

Wiltz, le 2 mars 2004.

Signé: W. Francken, I. Desmet, K. Neissen, A. Holtz.

Enregistré à Wiltz, le 5 mars 2004, vol. 317, fol. 27, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Biver.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre à la société, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 12 mars 2004.

A. Holtz.

(023126.3/2724/61) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2004.

INTERVIANDE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-9209 Diekirch, 20A, Bamertal.
R. C. Luxembourg B 41.275.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 9 mars 2004.

Pour la société

A. Holtz

Le notaire

(023129.3/2724/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2004.

ARLINGTON S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 7.232.

DISSOLUTION

L'an deux mille quatre, le vingt-cinq février.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

A comparu:

Monsieur Edmond Ries, conseiller fiscal, demeurant professionnellement à Luxembourg;

«le mandataire»

agissant en sa qualité de mandataire spécial de la société de droit libérien GEDAR S.A., ayant son siège social à Monrovia, 80 Broad Street, Libéria;

«le mandant»

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée, laquelle, après avoir été signée ne varietur par le mandataire comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lequel comparant, agissant ès-dites qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

1.- Que la société anonyme holding ARLINGTON S.A., R.C.S. Luxembourg B n° 7.232, ayant son siège social à Luxembourg, 11, boulevard de la Foire, a été constituée suivant acte reçu par Maître Aloyse Weirich, notaire de résidence à Bettembourg, en date du 14 mars 1966, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations n° 49 du 25 avril 1966 et les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par Maître Marc Elter, notaire de résidence à Junglinster, en date du 12 septembre 1995, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 594 du 22 novembre 1995.

2.- Que le capital social de la société anonyme holding ARLINGTON S.A., s'élève actuellement à USD 35.000,- (trente-cinq mille dollars américains) représenté par 1.000 (mille) actions de USD 35,- (trente-cinq dollars américains) chacune, entièrement libérées.

3.- Que son mandant est devenu successivement propriétaire de la totalité des actions représentatives du capital souscrit de la société anonyme holding ARLINGTON S.A.

4.- Que par la présente, son mandant prononce la dissolution anticipée de la société avec effet immédiat.

5.- Que son mandant, en sa qualité de liquidateur de la société anonyme holding ARLINGTON S.A., déclare que tout le passif de la société est réglé.

6.- Que son mandant requiert de plus le notaire instrumentant d'acter que par rapport à d'éventuels passifs actuellement inconnus de la société et non payés à l'heure actuelle, elle déclare irrévocablement assumer solidairement avec la société l'obligation de payer tout ce passif éventuel actuellement inconnu.

7.- Que l'activité de la société a cessé; que l'actionnaire unique est investi de tout l'actif et qu'il réglera tout passif éventuel de la société dissoute; que partant, la liquidation de la société est à considérer comme faite et clôturée.

8.- Que décharge pleine et entière est donnée aux administrateurs et commissaire de la société.

9.- Que le mandataire ou le notaire instrumentant peuvent procéder à l'annulation des actions du registre des actionnaires de la société.

10.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans au siège de FIGESTOR S.A.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le mandataire prémentionné a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: E. Ries, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} mars 2004, vol. 20CS, fol. 49, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 mars 2004.

J. Elvinger.

(023196.3/211/49) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2004.

NATURFERIEN AG, Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 74.412.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 10 mars 2004, réf. LSO-AO2095, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(023117.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2004.

PLANET VENTURE CAPITAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 4, rue du Marché-aux-Herbes.
R. C. Luxembourg B 95.736.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 10 mars 2004, réf. LSO-AO2098, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(023120.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2004.

EGERIA LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital: social: EUR 18.742.175.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 57.794.

EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Associés de la société EGERIA LUXEMBOURG, S.à r.l. qui s'est tenue le 12 mars 2004 que:

Il a été décidé de nommer DELOITTE S.A., ayant son siège social à Strassen, 3, route d'Arlon, comme réviseur d'entreprises de la société pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2003

Pour extrait conforme

Signatures

Gérants

Enregistré à Luxembourg, le 16 mars 2004, réf. LSO-AO03239. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023157.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2004.

CBH I, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 900.000,-.

Siège social: L-2443 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 99.153.

EXTRAIT

Il ressort d'une convention de transfert de parts sociales du 17 décembre 2003 que 6.548 parts sociales de la Société, sur un total de 36.000 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25,- chacune, sont transférées comme suit à CARLYLE EUROPE VENTURE PARTNERS PARTICIPATIONS, S.à r.l., ayant son siège social au 26, boulevard Royal, L-2443 Luxembourg:

- CARLYLE EUROPE VENTURE PARTNERS, L.P., ayant son siège social au Walker House, Mary Street. P.O. Box 265GT, George Town, Grand Cayman, Iles Cayman: 6.318 parts sociales;

- CEVP CO-INVESTMENTS L.P., ayant son siège social au Walker House, Mary Street, P.O. Box 265GT, Georges Town, Grand Cayman, Iles Cayman: 230 parts sociales.

Suite à ce transfert, les 36.000 parts sociales de la Sociétés détenues par CARLYLE EUROPE VENTURE PARTNERS PARTICIPATIONS, S.à r.l., précitée.

Münsbach, le 22 décembre 2003.

Pour extrait conforme

ERNST & YOUNG TAX ADVISORY SERVICES

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2003, réf. LSO-AL06988. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023199.3/556/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2004.

C&A EUROPE S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 91.884.

EXTRAIT

Il résulte de la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de la C&A EUROPE S.A. qui s'est tenue en date du 8 mars 2004 au siège social que:

Il a été décidé de nommer Monsieur John David Drury, juriste, demeurant à Lewes (East Sussex - Angleterre), comme nouvel administrateur et directeur de la société.

Il a été décidé de nommer Monsieur Robert Smeele, économiste, demeurant professionnellement à Zug (Suisse) comme nouvel administrateur de la société.

Il a été décidé de nommer Monsieur Armand Haas, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à Rameldange comme nouvel administrateur de la société.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 11 mars 2004, réf. LSO-AO02440. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023161.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2004.

FES IMMO S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-9209 Diekirch, 20A, Bamertal.
R. C. Luxembourg B 41.271.

L'an deux mille quatre, le deux mars.

Par-devant Maître Anja Holtz, notaire de résidence à Wiltz.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société FES IMMO SA, avec siège social à L-6852 Manternach, 15B, cité Syrdall, constituée suivant acte reçu par le notaire Aloyse Biel, alors de résidence à Differdange, en date du 5 août 1992, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, page 28.283 de l'année 1992, modifiée suivant acte reçu par le notaire Georges d'Huart, de résidence à Pétange, en date du 16 décembre 1998, publié au dudit Mémorial C Numéro 214 du 29 mars 1999, modifiée suivant acte reçu par le même notaire, de résidence à Pétange en date du 22 juillet 2002, publié au dudit Mémorial C Numéro 1451 du 8 octobre 2002,

inscrite au registre du commerce et des sociétés Luxembourg sous le numéro B 41.271,

L'assemblée est ouverte à 11.00 heures sous la présidence de Monsieur Willy Francken, comptable, demeurant à B-2610 Wilrijk, 59 Kerkhofstraat

qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Karin Neissen, employée privée, demeurant à B-4790 Burg-Reuland, Alldringen, 52,

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Ivan Desmet, commerçant, demeurant à GB-SE57LW Londres, 11, Vicarage Grove.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour:

Ordre du jour:

1. Le transfert du siège de la société de Manternach à L-9209 Diekirch, 20A, Bamertal et la modification subséquente de l'article premier deuxième phrase des statuts comme suit:

«**Art. 1^{er}. 2^{ème} phrase.** Le siège social de la société est établi à Diekirch.»

II. Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée aux présentes, avec lesquelles elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant.

III. Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV. Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est constituée régulièrement et peut valablement délibérer, telle qu'elle est constituée, sur les points de l'ordre du jour.

Ces faits étant reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège de la société de Manternach à L-9209 Diekirch, 20A, Bamertal et de modifier en conséquence l'article premier deuxième phrase des statuts comme suit:

«**Art. 1^{er}. 2^{ème} phrase.** Le siège social de la société est établi à Diekirch.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la présente assemblée a été clôturée à 11.15 heures.

Frais

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte s'élèvent approximativement à 650,- EUR.

Dont acte, fait et passé à Wiltz, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec le notaire.

Signé: W. Francken, I. Desmet, K. Neissen, A. Holtz.

Enregistré à Wiltz, le 5 mars 2004, vol. 317, fol. 96, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Biver.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre à la société, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 12 mars 2004.

A. Holtz.

(023123.3/2724/58) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2004.

FES IMMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9209 Diekirch, 20A, Bamertal.

R. C. Luxembourg B 41.271.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 9 mars 2004.

Pour la société

A. Holtz

Le notaire

(023125.3/2724/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2004.

SPEAN BRIDGE TAIWAN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 79.109.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 mars 2004

La continuation des activités de la société est décidée malgré les pertes cumulées dépassant le capital social, et ce conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915.

Pour extrait sincère et conforme

SPEAN BRIDGE TAIWAN, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 mars 2004, réf. LSO-AO03253. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023209.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2004.

CLASSEN-PAPERTRONICS S.A., Société Anonyme.

Gesellschaftssitz: Luxemburg, 9, rue Michel Rodange.

H. R. Luxemburg B 23.418.

Auszug aus dem Protokoll der ordentlichen Generalversammlung vom 25. August 2003

Zu Mitgliedern des Verwaltungsrates für die Dauer von 6 Jahren wurden gewählt:

- Dr. Dieter Classen, Diplomvolkswirt, wohnhaft in D-45134 Essen, Trappenbergstrasse 45

- Dr. C. Hendrik Classen, Diplomvolkswirtschaftsingenieur, wohnhaft in D-47475 Kamp-Lintfort, Eyler Strasse 184, anstelle von Herrn Wolter Classen, dessen Mandat nicht mehr verlängert wurde.

Ihre Mandate enden anlässlich der ordentlichen Generalversammlung welche über das Geschäftsjahr 2008 zu beschliessen hat.

Zum Aufsichtskommissar für denselben Zeitraum wurde Herr Achim Neumann, Bilanzbuchhalter, wohnhaft in D-451494 Essen, Lührmannwald 33 ernannt.

Luxemburg, den 8. März 2004.

Unterschrift.

Enregistré à Luxembourg, le 12 mars 2004, réf. LSO-AO02807. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023556.3/534/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

SPEAN BRIDGE TAIWAN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 79.109.

Les bilan et annexes au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 16 mars 2004, réf. LSO-AO03281, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mars 2004.

Signature.

(023224.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2004.

WRAP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 84.485.

Le bilan pour la période du 31 octobre 2001 au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 mars 2004, réf. LSO-AO03133, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mars 2004.

Signature.

(023239.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2004.

VICAVI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5680 Dalheim, 4, Kettengaass.
R. C. Luxembourg B 96.221.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 15 mars 2004, réf. LSO-AO02957, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mars 2004.

Signature.

(023241.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2004.

MADAFINANCE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 77.134.

Il résulte de lettres de démission datées du 12 mars 2004 que Messieurs John Seil, Thierry Fleming et Luc Hansen ont démissionné de leurs mandats d'administrateurs avec effet immédiat et que la société AUDIEX S.A. a également démissionné de son mandat de commissaire aux comptes avec effet immédiat.

Luxembourg, le 12 mars 2004.

BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE

Domiciliataire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 mars 2004, réf. LSO-AO03006. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023326.3/534/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2004.

H-MANN HOLDING (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1892 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 98.804.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale des Actionnaires de la Société du 16 mars 2004, que:

- 1) Monsieur Stefan Winterling a été révoqué de son poste d'administrateur de la Société avec effet au 16 mars 2004.
- 2) Monsieur Martin Block, né le 2 mars 1961 à Coventry (Royaume-Uni) et demeurant au Siesmayerstrasse 58, D-60323 Frankfurt am Main a été élu aux fonctions d'administrateur de la Société pour une période prenant fin à la prochaine assemblée générale annuelle de la Société.

Fait et signé à Luxembourg, le 17 mars 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2004, réf. LSO-AO03717. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(023590.3/260/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

DUAT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 62.094.

L'an deux mille quatre, le dix février.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme luxembourgeoise, dénommée DUAT S.A., avec siège social à Luxembourg, 19-21, bvd du Prince Henri, inscrite au R.C.S. Luxembourg sous la section B et le numéro 62.094,

constituée par acte du notaire soussigné en date du 5 décembre 1997, publié au Mémorial C de 1998, page 8273, et les statuts ont été modifiés par acte du même notaire en date du 29 janvier 1999, publié au Mémorial C de 1999, page 16199.

L'assemblée est présidée par M. Lorenzo Patrassi, employé privé, 19-21, bd du Prince Henri, Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire M. Christophe Velle, employé privé, 19-21, bd du Prince Henri, Luxembourg.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Mme Sophie Jacquet, employée privée, 19-21, bd du Prince Henri, Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué dresse la liste de présence, laquelle après avoir été signée par tous les actionnaires présents et les porteurs des procurations des actionnaires représentés, ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée à la présente minute avec laquelle elle sera soumise aux formalités de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées au présent acte les procurations des actionnaires représentés.

Monsieur le Président déclare et demande au notaire d'acter ce qui suit:

I.- Suivant la liste de présence, tous les actionnaires représentant l'intégralité du capital social de la société sont présents ou dûment représentés à la présente assemblée, laquelle peut dès lors valablement délibérer et décider sur tous les points figurant à l'ordre du jour sans convocation préalable.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Décision de mise en liquidation volontaire de la société.
2. Nomination d'un ou plusieurs liquidateurs et détermination de leurs pouvoirs.
3. Divers.

L'assemblée des actionnaires ayant approuvé les déclarations du président, et se considérant comme dûment constituée et convoquée, a délibéré et pris par vote séparé et unanime les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide la mise en liquidation de la société avec effet à partir de ce jour.

Deuxième résolution

A été nommée liquidateur, MONTBRUN (REVISION), S.à r.l., avec siège social à Luxembourg, 5 bd de la Foire.

Le liquidateur prénommé a la mission de réaliser tout l'actif de la société et apurer le passif.

Dans l'exercice de sa mission, le liquidateur est dispensé de dresser un inventaire et il peut se référer aux écritures de la société. Le liquidateur pourra sous sa seule responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer tout ou partie de ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataires. Le liquidateur pourra engager la société en liquidation sous sa seule signature et sans limitation.

Il dispose de tous les pouvoirs tels que prévus à l'article 144 de la loi sur les sociétés commerciales, ainsi que de tous les pouvoirs stipulés à l'article 145 de ladite loi, sans avoir besoin d'être préalablement autorisés par l'assemblée générale des associés.

Clôture

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et plus personne ne demandant la parole, le président lève la séance.

Frais

Le montant des frais, coûts, honoraires et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société aux résolutions prises à la présente assemblée, est estimés à EUR 850,-.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les comparants ont signé avec Nous, notaire le présent acte.

Signé: L. Patrassi, C. Velle, S. Jacquet, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 2004, vol. 142S, fol. 54, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 mars 2004.

J. Delvaux.

(023367.3/208/61) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2004.

BEAUMANOIR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1621 Luxembourg, 24, rue des Genêts.
R. C. Luxembourg B 50.164.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 11 mars 2004, réf. LSO-AO02515, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mars 2004.

FIDUCIAIRE DU KIEM, S.à r.l.

Signature

(023291.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2004.

AELSION INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1621 Luxembourg, 24, rue des Genêts.
R. C. Luxembourg B 68.040.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 11 mars 2004, réf. LSO-AO02532, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mars 2004.

FIDUCIAIRE DU KIEM, S.à r.l.

Signature

(023293.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2004.

DEUTSCHE POSTBANK VERMÖGENS-MANAGEMENT S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2633 Senningerberg, 2, route de Trèves.
H. R. Luxemburg B 72.338.

Im Jahre zweitausendundvier, am dreissigsten Januar.

Vor dem unterzeichneten Notar Jacques Delvaux, mit dem Amtswohnsitz in Luxemburg-Stadt.

Sind die Aktionäre der Aktiengesellschaft DEUTSCHEN POSTBANK VERMÖGENS-MANAGEMENT S.A. mit Sitz in Senningerberg, 2, route de Trèves,

eingetragen im Handelsregister von Luxemburg unter der Nummer R.C.S. Luxembourg B 72.338 und gegründet gemäß Urkunde des Notars Frank Baden vom 29. Oktober 1999, veröffentlicht im Mémorial C - Recueil des Sociétés et Associations des Jahres 1999, Seite 488.823,

zu einer außerordentlichen Generalversammlung zusammengetreten.

Wegen Verhinderung des Vorsitzenden, stellvertretenden Vorsitzenden und der übrigen Mitglieder des Verwaltungsrates bestellt die Versammlung Herrn Gregor Berke, wohnhaft in Metz, einstimmig zum Vorsitzenden der Versammlung.

Der Vorsitzende beruft zum Sekretär Herr Christoph Wagner, Jurist, wohnhaft in Trier.

Die Versammlung bestellt zum Stimmzähler Herrn Christoph Wagner, vorbenannt.

Der Vorsitzende stellt unter Zustimmung der Versammlung fest:

I. Die Aktionäre sowie deren bevollmächtigte Vertreter sind unter Angabe des Namens, Vornamens sowie der Stückzahl der vertretenen Aktien auf einer Anwesenheitsliste verzeichnet, und die Aktionäre beziehungsweise deren Vertreter haben sich auf dieser Anwesenheitsliste mit ihrer Unterschrift eingetragen.

Die Anwesenheitsliste wird durch den Vorsitzenden abgeschlossen und durch den Verwaltungsvorstand gezeichnet. Sie wird gegenwärtigem Protokoll nebst den darin erwähnten Vollmachten, welche durch die Erschienenen ne varietur paraphiert wurden, beigelegt bleiben, um mit demselben einregistriert zu werden.

II. Aus dieser Anwesenheitsliste geht hervor, dass das gesamte Aktienkapital vertreten ist, und dass somit die Versammlung befugt ist, über nachstehende Tagesordnung, welche den Aktionären bekannt ist, zu beschließen.

III. Die Tagesordnung hat folgenden Wortlaut:

TOP 1: Satzungsänderungen wegen Änderung der lux. Fondsgesetzgebung

- Ersetzung des in den Artikeln 12, 13, 14, 15, 18 und 21 der Gesellschaftssatzung enthaltenen Begriffs «die Rechnungsprüfer» (Commissaires aux comptes als Gesellschaftsorgan) durch den Begriff «der Wirtschaftsprüfer» (Singularform, externe Jahresabschlussprüfer als Dienstleister) und aller hiermit verbundenen Anpassungen auch inhaltlicher Art, sowie des in Artikel 23 der Gesellschaftssatzung enthaltene Hinweises «Gesetz vom dreissigsten März neunzehnhundertachtundachtzig» durch den Hinweis «Gesetz vom zwanzigsten Dezember zweitausendundzwei»

- Neufassung von Artikel 3 der Gesellschaftssatzung:

«Ausschließlicher Zweck der Gesellschaft ist die Auflegung und Verwaltung des «Postbank Strategie», eines Organismus für gemeinsame Anlagen (OGA) in der Form eines als Umbrellafonds organisierten Investmentfonds gemäß Teil I des Gesetzes vom zwanzigsten Dezember zweitausendundzwei über Organismen für gemeinsame Anlagen («Gesetz vom zwanzigsten Dezember zweitausendundzwei») sowie die Ausführung sämtlicher Tätigkeiten welche mit der Auflegung und Verwaltung dieses OGA verbunden sind.

Die Gesellschaft kann ihre Tätigkeit im In- und Ausland ausüben, Zweigniederlassungen errichten und alle sonstige Geschäfte betreiben, die der Erreichung ihrer Zwecke förderlich sind und im Rahmen der Bestimmungen des Kapitels 14 des Gesetzes vom zwanzigsten Dezember zweitausend und zwei bleiben.»

- Ergänzung von Artikel 5 der Gesellschaftssatzung um folgenden Absatz 4:

«Der Verwaltungsrat wird hiermit auf die Dauer von fünf Jahren, gerechnet ab dem 30. Januar 2004 ermächtigt, das Aktienkapital durch Ausgabe neuer Aktien gegen Sach- oder Bareinlagen oder aus freien Rücklagen, einmal oder mehrmals, insgesamt jedoch um höchstens zweihundert tausend Euro (EUR 200.000,-) zu erhöhen. Diese Kapitalerhöhung kann mit oder ohne Emissionsaufgeld durchgeführt werden, je nach den Beschlüssen des Verwaltungsrates.»

Alsdann werden nach erfolgter Beratschlagung durch die Versammlung, welche sich als beschlussfähig erkennt, folgende Beschlüsse gefasst:

Erster Beschluss

Die Generalversammlung beschließt gemäss Rundschreiben CSSF 03/87 vom 21. Januar 2003 bezüglich des Inkrafttretens des Gesetzes vom 20. Dezember 2002 über Organismen für gemeinsame Anlagen, die Satzung wie folgt abzuändern:

° Der in den Artikeln 12, 13, 14, 15, 18 und 21 der Gesellschaftssatzung enthaltene Begriff «die Rechnungsprüfer» wird durch den Begriff «der Wirtschaftsprüfer» ersetzt, sowie alle hiermit verbundenen Anpassungen auch inhaltlicher Art vorgenommen.

° Der in Artikel 3 und 23 der Gesellschaftssatzung enthaltene Hinweis auf das «Gesetz vom dreissigsten März neunzehnhundertachtundachtzig» wird durch den Hinweis auf das «Gesetz vom zwanzigsten Dezember zweitausendundzwei» ersetzt.

° Der in Artikel 3 der Gesellschaftssatzung enthaltene Hinweis auf «Dachfonds gemäß Teil II» wird durch «Investmentfonds nach Teil I» ersetzt.

° Der Artikel 5 der Gesellschaftssatzung wird um einen neuen Absatz 4 ergänzt, mit dem dem Verwaltungsrat gemäß Artikel 32 Absatz 3 bis 5 des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften die auf fünf Jahre befristete Befugnis eingeräumt wird, das Gesellschaftskapital ein- oder mehrmalig um insgesamt bis zu 200.000,- Euro zu erhöhen.

Zweiter Beschluss

Um die Satzung mit dem vorherigem Beschluss in Einklang zu bringen, beschließt die Generalversammlung Artikel 3, 5, 12, 13, 14, 15, 18, 21 und 23 der Gesellschaftssatzung abzuändern und ihnen folgenden Wortlaut zu geben; die übrigen Bestimmungen des Satzung, einschließlich der nachstehend nicht aufgeführten Absätze der Artikel 3, 5, 12, 13, 14, 15, 18, 21 und 23 bleiben unverändert.

Art. 3. Ausschließlicher Zweck der Gesellschaft ist die Auflegung und Verwaltung des «Postbank Strategie», eines Organismus für gemeinsame Anlagen (OGA) in der Form eines als Umbrellafonds organisierten Investmentfonds gemäß Teil I des Gesetzes vom zwanzigsten Dezember zweitausendundzwei über Organismen für gemeinsame Anlagen («Gesetz vom zwanzigsten Dezember zweitausendundzwei») sowie die Ausführung sämtlicher Tätigkeiten welche mit der Auflegung und Verwaltung dieses OGA verbunden sind.

Die Gesellschaft kann ihre Tätigkeit im In- und Ausland ausüben, Zweigniederlassungen errichten und alle sonstige Geschäfte betreiben, die der Erreichung ihrer Zwecke förderlich sind und im Rahmen der Bestimmungen des Kapitels 14 des Gesetzes vom zwanzigsten Dezember zweitausendundzwei bleiben.»

Art. 5. (...) Der Verwaltungsrat wird hiermit auf die Dauer von fünf Jahren, gerechnet ab dem 30. Januar 2004 ermächtigt, das Aktienkapital durch Ausgabe neuer Aktien gegen Sach- oder Bareinlagen oder aus freien Rücklagen, einmal oder mehrmals, insgesamt jedoch um höchstens zweihunderttausend Euro (EUR 200.000,-) zu erhöhen. Diese Kapitalerhöhung kann mit oder ohne Emissionsaufgeld durchgeführt werden, je nach den Beschlüssen des Verwaltungsrates.

Art. 12. Die Gesellschaft unterliegt der Überwachung durch einen externen und unabhängigen Wirtschaftsprüfer welcher eine einschlägige Berufserfahrung besitzt. Die Generalversammlung setzt seine Vergütung fest.

Art. 13. Der Wirtschaftsprüfer hat ein unbeschränktes Aufsichts- und Prüfungsrecht über alle Geschäfte der Gesellschaft. Er darf an Ort und Stelle Einsicht nehmen in die Bücher, den Schriftwechsel, die Protokolle und die sonstigen Schriftstücke der Gesellschaft.

Art. 14. Die ordentliche Generalversammlung bestellt den Wirtschaftsprüfer. Das Prüfungsmandat beginnt mit dem Ende der Generalversammlung, die ihn bestellt, und endet grundsätzlich mit der Bestellung des Nachfolgers.

Art. 15. Die Generalversammlung der Aktionäre kann über alle Angelegenheiten der Gesellschaft befinden. Ihr sind insbesondere folgende Beschlüsse vorbehalten:

- a) Bestellung und Abberufung der Mitglieder des Verwaltungsrates und des Wirtschaftsprüfers sowie die Festsetzung seiner Vergütungen;
- b) Genehmigung des Jahresabschlusses;
- c) Entlastung des Verwaltungsrates;
- d) Beschluss über die Verwendung des Jahresergebnisses;
- e) Auflösung der Gesellschaft. (...)

Art. 18. Die Generalversammlung wird durch den Verwaltungsrat einberufen. Sie muss binnen einer Monatsfrist einberufen werden, wenn Aktionäre, die ein Fünftel des Gesellschaftskapitals vertreten, den Verwaltungsrat hierzu schriftlich unter Angabe der Tagesordnung auffordern.

Art. 21. Der Verwaltungsrat stellt nach Ablauf eines jeden Jahres eine Bilanz sowie eine Gewinn- und Verlustrechnung auf. Es werden jährlich wenigstens fünf Prozent des Reingewinnes vorweg dem gesetzlichen Reservefonds solange zugeführt bis dieser zehn Prozent des Gesellschaftskapitals ausmacht.

Mindestens einen Monat vor der ordentlichen Generalversammlung legt der Verwaltungsrat die Bilanz sowie die Gewinn- und Verlustrechnung mit einem Bericht über die Geschäftstätigkeit der Gesellschaft dem Wirtschaftsprüfer vor, der seinerseits der Hauptversammlung Bericht erstattet. (...)

Art. 23. Für sämtliche Punkte, welche durch diese Satzung nicht geregelt sind, gelten die luxemburgischen gesetzlichen Bestimmungen, insbesondere das Gesetz vom zwanzigsten Dezember zweitausendundzwei und das Gesetz vom zehnten August neunzehnhundertfünfzehn.

Alle Beschlüsse wurden einzeln und einstimmig gefasst.

Da somit die Tagesordnung erschöpft ist, wird die Versammlung durch den Vorsitzenden geschlossen.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg, Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Erschienenen, alle dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat der Versammlungsvorstand mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: G. Berke, C. Wagner, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 2004, vol. 20CS, fol. 33, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 février 2004.

J. Delvaux.

(023374.3/208/121) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2004.

DEUTSCHE POSTBANK VERMÖGENS-MANAGEMENT S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2633 Senningerberg, 2, route de Trèves.

H. R. Luxemburg B 72.338.

Koordinierte Statuten nach einer ausserordentlichen Generalversammlung vom 30. Januar 2004, Nummer 38/2004 vor dem Notar Jacques Delvaux, mit dem Amtswohnsitz zu Luxemburg-Stadt, absetzen ins Registre de commerce et des sociétés in Luxemburg, am 17. März 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Delvaux.

(023377.3/208/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2004.

ULFIN IMMOBILIEN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1730 Luxembourg, 15, rue de l'Hippodrome.

R. C. Luxemburg B 85.795.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 11 mars 2004, réf. LSO-AO02526, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mars 2004.

FIDUCIAIRE DU KIEM, S.à r.l.

Signature

(023303.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2004.

SIEBE LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

Siège de direction effective: UK - London, SW1P 1BX Carlisle Place.

R. C. Luxemburg B 61.477.

La société ERNST & YOUNG LUXEMBOURG a démissionné de sa fonction de commissaire aux comptes de la Société en date du 20 mars 2003 avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mars 2004.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2004, réf. LSO-AO03483. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023899.3/280/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

METADOR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5887 Hesperange, 381, route de Thionville.
R. C. Luxembourg B 62.194.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 11 mars 2004, réf. LSO-AO02520, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mars 2004.

FIDUCIAIRE DU KIEM, S.à r.l.

Signature

(023306.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2004.

GRACE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 61.307.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 12 mars 2004, réf. LSO-AO02766, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mars 2004.

Signature.

(023317.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2004.

ALPHA LUXE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8055 Bertrange, 166, rue de Dippach.
R. C. Luxembourg B 77.881.

Extrait de la réunion du conseil d'administration tenue à Luxembourg le 19 février 2004

Suivant autorisation conférée par l'assemblée générale Hélène Djondo est nommée comme deuxième administrateur-délégué de la société. Elle a pouvoir d'engager par sa seule signature ou conjointement avec un autre administrateur la société dans l'activité suivante: import-export de marchandises.

M. Komlan Kokouvi Djondo, administrateur-délégué, a pouvoir d'engager, par sa seule signature ou conjointement avec un autre administrateur, la société dans l'activité suivante: transport de marchandises par route avec deux véhicules de plus de six tonnes.

Luxembourg, le 9 mars 2004.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS, S.à r.l.

Experts-comptables et fiscaux

Réviseurs d'entreprises

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 mars 2004, réf. LSO-AO02751. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023421.3/592/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2004.

SOLUCOM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3346 Leudelage, route de Bettembourg.
R. C. Luxembourg B 13.979.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 16 mars 2004, réf. LSO-AO03434, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

Extrait de l'assemblée générale ordinaire du 3 juillet 2002 statuant sur les comptes 2001

Lors du conseil d'administration du 7 février 2002 les mandants de M. P. Catlin et de M. Y. Debruyne étaient respectivement repris par Monsieur D. Cortvriend demeurant à B-1170 Bruxelles Kwartellaan, 38, et Monsieur P. Dejonckheere demeurant à B-1380 Lasne, 5A, rue Pechere, l'assemblée a décidé à l'unanimité de confirmer leurs nominations en qualité d'administrateurs, pour une durée de 6 ans, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de 2008 statuant sur les comptes 2007.

Le conseil d'administration se compose comme suit:

Monsieur Paul Diederich, président

Monsieur D. Cortvriend, administrateur

Monsieur P. Dejonckheere, administrateur

Le commissaire-réviseur

ARTHUR ANDERSEN, Luxembourg

L'exercice s'est clôturé par une perte d'un montant de 5.363.068,41 EUR.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SOLUCOM S.A.
FIDUCIAIRE DES PME S.A.
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2004, réf. LSO-AO03800. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023623.3/514/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

SOLUCOM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3346 Leudelange, route de Bettembourg.
R. C. Luxembourg B 13.979.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 16 mars 2004, réf. LSO-AO03442, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

Extrait de l'assemblée générale ordinaire du 10 juin 2003 statuant sur les comptes 2002

Le conseil d'administration se compose comme suit:

Monsieur Paul Diederich, président
Monsieur D. Cortvriend, administrateur
Monsieur P. Dejonckheere, administrateur

Le commissaire-réviseur
SORE INTERNATIONAL, S.à r.l., Luxembourg
(anc. ANDERSEN S.A., anc. ARTHUR ANDERSEN S.C.)

L'exercice s'est clôturé par un bénéfice qui est aussi le bénéfice de l'exercice à affecter. Sur proposition du conseil d'administration l'assemblée décide de reporter le bénéfice à l'exercice prochain.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SOLUCOM S.A.
FIDUCIAIRE DES PME S.A.
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2004, réf. LSO-AO03801. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023625.3//24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

SOLUCOM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3346 Leudelange, route de Bettembourg.
R. C. Luxembourg B 13.979.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 7 janvier 2004

L'assemblée décide à l'unanimité des voix d'accepter la démission en tant qu'administrateur de Monsieur P. Dejonckheere et ceci avec effet au 1^{er} janvier 2004.

L'assemblée décide à l'unanimité des voix de nommer en tant qu'administrateur Monsieur Stefano Gualtieri pour une durée de 6 ans et ceci avec effet au 1^{er} janvier 2004. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire en 2009.

Le conseil d'administration se compose comme suit:

Monsieur Paul Diederich, président
Monsieur D. Cortvriend, administrateur
Monsieur S. Gualtieri, administrateur

Le commissaire-réviseur
SORE INTERNATIONAL, S.à r.l., Luxembourg
(anc. ANDERSEN S.A., anc. ARTHUR ANDERSEN SC)

Luxembourg, le 2 mars 2004.

Pour extrait conforme
SOLUCOM S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 mars 2004, réf. LSO-AO03432. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023628.3/514/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

NICOBA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 29.800.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2004, réf. LSO-AM07917, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

(023541.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

ACUAZAHARA (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 52.142.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2004, réf. LSO-AM07910, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

(023542.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

INTERNATIONAL SPORTING TRAVEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 46.907.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 9 mars 2004, réf. LSO-AO01999, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

(023546.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

ECHO INVESTMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 28.309.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 9 mars 2004, réf. LSO-AO02006, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

(023548.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

ELLIOTT-AUTOMATION CONTINENTAL, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 6.322.

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 26 février 2004, la décision du Conseil général du 30 septembre 2003 de coopter M. Kevin David Smith au Conseil d'Administration a été ratifiée.

Le mandat de l'Administrateur M. Kevin David Smith a été renouvelé jusqu'à l'issue de l'assemblée générale approuvant les comptes au 31 mars 2004 et le mandat du Commissaire aux Comptes DELOITTE S.A. a été renouvelé jusqu'à l'issue de l'assemblée générale approuvant les comptes au 31 mars 2002. M. Kevin David Smith a été confirmé dans ses fonctions de Président.

Luxembourg, le 11 mars 2004.

Pour ELLIOTT-AUTOMATION CONTINENTAL, société anonyme holding

EXPERTA LUXEMBOURG, société anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 12 mars 2004, réf. LSO-AO02723. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023785.3/1017/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

ALDA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 38.172.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement en date du 9 mars 2004, que:

L'Assemblée Générale accepte les démissions de Monsieur René Schmitter, Administrateur et Monsieur Rodolphe Gerbes, Commissaire aux Comptes.

Sont élus et réélus membres du Conseil d'Administration, jusqu'à l'Assemblée statuant sur les comptes au 31 décembre 2008:

- Monsieur François Winandy, diplômé EDHEC, demeurant à Luxembourg.
- Madame Mireille Gehlen, licenciée en Administration des Affaires, demeurant à Dudelange (L).
- Monsieur Thierry Jacob, diplômé de l'Institut Commercial de Nancy, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Est élu Commissaire aux Comptes pour la même période:

- H.R.T. REVISION, S.à r.l., avec siège social au 23, Val Fleuri, L-1258 Luxembourg.
- Luxembourg, le 10 mars 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 mars 2004, réf. LSO-AO02881. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023551.3/802/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

COMAFIN INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 60.954.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue extraordinairement ce 12 mars 2004 que:

- Monsieur François Winandy, diplômé EDHEC, demeurant à Luxembourg.
- Madame Mireille Gehlen, Licenciée en Administration des Affaires, demeurant à Dudelange (L).

Sont réélus Administrateurs pour une durée de trois années, leurs mandats prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2005.

- Monsieur Thierry Jacob, diplômé de l'Institut Commercial de Nancy (France), demeurant à Luxembourg.

Est élu Administrateur pour la même période, en remplacement de Monsieur René Schmitter, Administrateur démissionnaire de la société.

Et que

- H.R.T. REVISION, S.à r.l., ayant son siège social sis, Val Fleuri 23, L-1526 Luxembourg.

Est élu Commissaire aux Comptes pour la même période en remplacement de Monsieur Rodolphe Gerbes Commissaire aux Comptes démissionnaire de la société.

Luxembourg, le 15 mars 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 mars 2004, réf. LSO-AO03194. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023552.3/802/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

VIVARAIS PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 40.785.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 12 mars 2004, réf. LSO-AO02732, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mars 2004.

Pour VIVARAIS PARTICIPATIONS S.A.

Signature

(023823.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

FERMAG, Société Civile Immobilière.
Siège social: L-2451 Luxembourg, 28, rue G. Rossini.
R. C. Luxembourg E 274.

—
STATUTS

Entre les soussignés:

- Madame Ferreira de Magalhaes Licinia, épouse de Vieira de Magalhaes Norberto, demeurant à 28, rue G. Rossini.
 - Monsieur Vieira de Magalhaes Norberto, électricien, demeurant à 28, rue G. Rossini,
- a été constitué ce jour une société civile immobilière, dont les statuts ont été arrêtés comme suit:

Art. 1^{er}. Il est formé entre les constituants et tous ceux qui pourraient devenir associés par la suite, une société civile immobilière qui sera régie par les lois y relatives ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La société prend la dénomination de FERMAG S.C.I., société civile immobilière.

Art. 3. La société a pour objets la mise en valeur et la gestion de tous les immeubles qu'elle pourrait acquérir ainsi que toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à son objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement et l'exploitation.

Art. 4. Le siège social est établi à 28, rue G. Rossini.

Il pourrait être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés.

Art. 5. La société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 6. Le capital social est fixé à deux mille cinq cents euros (2.500,- euros), représenté par (100) parts sociales de vingt-cinq euros chacune.

Ces parts sociales ont été souscrites comme suit:

1. Madame Ferreira de Magalhaes Licinia, prénommé, cinquante parts sociales	50
2. Monsieur Vieira de Magalhaes Norberto, prénommé, cinquante parts sociales	50
Total: cent parts sociales	100

Toutes ces parts ont été immédiatement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de deux mille cinq cents euros (2.500,-) se trouve des à présent à la libre disposition de la société, ce que les associés reconnaissent mutuellement.

Art. 7. La cession des parts s'opérera par acte authentique ou sous seing privé en observant l'article 1690 du Code Civil. Les parts sociales seront librement cessibles entre associés. Elles ne pourront être cédées à des tiers non-associés qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant au moins les deux tiers du capital social.

Art. 8. Chaque part donne droit dans la propriété de l'actif social et dans la répartition des bénéfices à une fraction proportionnelle au nombre des parts existantes.

Art. 9. Dans leurs rapports respectifs, les associés sont tenus des dettes de la société, chacun dans la proportion du nombre de parts qu'il possède.

Vis-à-vis des créanciers de la société, les associés sont tenus de ces dettes conformément à l'article 1863 du Code Civil.

Art. 10. La société ne sera pas dissoute par le décès d'un ou de plusieurs de ses associés, mais continuera entre le ou les survivants et les héritiers ou ayants-cause de l'associé ou des associés décédés.

L'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un ou plusieurs associés ne mettent pas fin à la société, qui continuera entre les autres associés, à l'exclusion du ou des associés en état d'interdiction de faillite ou de déconfiture.

Chaque part est indivisible à l'égard de la société.

Les copropriétaires indivis sont tenus, pour l'exercice de leurs droits, de se faire représenter auprès de la société par un seul d'entre eux ou par un mandataire commun pris parmi les autres associés.

Les droits et obligations attachés à chaque part la suivent dans quelque main qu'elle passe.

La propriété d'une part comporte de plein droit adhésion aux statuts et aux résolutions prises par l'assemblée générale.

Art. 11. La société est gérée et administrée par un ou plusieurs associés-gérants nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et la durée du mandat.

A moins que l'assemblée des associés n'en dispose autrement, le ou les gérants ont, vis-à-vis des tiers, les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toutes circonstances et pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social.

Art. 12. L'exercice social commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Par dérogation, le premier exercice commence le jour de la constitution de la société pour finir le trente et un décembre mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf.

Art. 13. Les associés se réunissent au moins une fois par an à l'endroit qui sera indiqué dans l'avis de convocation.

Art. 14. Dans toutes les réunions chaque part donne droit à une voix.

Les résolutions sont prises à la majorité simple des voix des associés présents ou représentés, à moins de disposition contraire des statuts.

Art. 15. Les associés peuvent apporter toutes modification aux statuts, quelles qu'en soient la nature et l'importance.

Ces décisions portant modification aux statuts ne sont prises qu'à la majorité des trois quarts (3/4) de toutes les parts existantes.

Art. 16. Les articles 1832 et 1872 du Code Civil trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Déclaration

Les comparants déclarent être époux et requérir la réduction fiscale prévue pour les sociétés familiales.

Assemblée générale extraordinaire

Ensuite, les associés, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

La société est engagée par la signature individuelle d'un des associés.

Pour l'achat et la vente d'immeubles, pour contracter des prêts et consentir des hypothèques la signature conjointe des associés est requise. L'adresse de la société sera la suivante:

28, rue G. Rossini, L-2451 Luxembourg.

Fait à Luxembourg, en deux exemplaires le 1^{er} mars 2004.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 15 mars 2004, réf. LSO-AO02989. – Reçu 322,50 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023859.3/000/77) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

RONNDRIESCH 3 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1870 Luxembourg, 106, Kohlenberg.

R. C. Luxembourg B 75.772.

—
RECTIFICATIF

Monsieur le Préposé du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg est requis de procéder à l'inscription rectificative de la modification qui a été déposée à Luxembourg le 11 juin 2003.

Il y a lieu de lire:

AFFECTATION DU RESULTAT

- Report à nouveau - 1.035.115,34 EUR

Au lieu de:

AFFECTATION DU RESULTAT

- Report à nouveau - 82.017,57 EUR

Luxembourg, le 12 mars 2004.

Pour réquisition

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 mars 2004, réf. LSO-AO03209. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023553.3//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

GAMAX FUND OF FUNDS MANAGEMENT AG, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 81.641.

—
Le Conseil d'Administration a coopté Monsieur Giovanni Bagiotti à la fonction d'administrateur en remplacement de Monsieur Walter Ottolenghi, démissionnaire en date du 1^{er} février 2004. Cette cooptation sera ratifiée lors de l'Assemblée Générale Annuelle en date du 11 mai 2004.

De ce fait, le Conseil d'Administration se compose à partir du 2 février 2004 comme suit:

M. Giovanni Bagiotti, MEDIOLANUM S.p.A., Palazzo Meucci, Via S.Sforza, I-20080 Basiglio, Milano 3

M. Giuseppe Lalli, BANCA MEDIOLANUM S.p.A., Palazzo Meucci, Via S.Sforza, I-20080 Basiglio, Milano 3

M. Antonio Maria Penna, MEDIOLANUM S.p.A., Palazzo Meucci, Via S.Sforza, I-20080 Basiglio, Milano 3

M. Wolfgang Petran, GAMAX AUSTRIA, GmbH, Rainerstrasse 7, A-5020 Salzburg

M. Pierluigi Vergari, GAMAX BROKER POOL AG, Holbeinstrasse 11, D-81679 München

Pour GAMAX OF FUNDS MANAGEMENT AG

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

Signature / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 mars 2004, réf. LSO-AO03237. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023612.3/1126/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

RONNDRIESCH 2 S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1870 Luxembourg, 106, Kohlenberg.
R. C. Luxembourg B 75.771.

RECTIFICATIF

Monsieur le Préposé du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg est requis de procéder à l'inscription rectificative de la modification qui a été déposée à Luxembourg le 11 juin 2003.

Il y a lieu de lire:

AFFECTATION DU RESULTAT

- Report à nouveau - 1.051.223,84 EUR

Au lieu de:

AFFECTATION DU RESULTAT

- Report à nouveau - 112.225,84 EUR

Luxembourg, le 12 mars 2004.

Pour réquisition

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 mars 2004, réf. LSO-AO03203. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023554.3//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

BRASSERIE AM BRILL, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.
Capital: 12.500,- EUR.

Siège social: L-3857 Schiffflange, 1, rue du Moulin.
R. C. Luxembourg B 80.802.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 8 mars 2004

L'an deux mille quatre, le huit mars à seize heures.

S'est réunie au siège social de la société,

sous la présidence de Madame Julieta Bora, ès qualités de gérante administrative,
demeurant à L-3855 Schiffflange, 81A, rue Emile Meyrich,

l'assemblée générale ordinaire de la société à responsabilité limitée BRASSERIE AM BRILL, S.à r.l.

Le Président désigne comme secrétaire la société FIDUFISC S.A., ayant son siège social à L-1661 Luxembourg, 7, Grand-Rue représentée par Monsieur Carlo Wetzel.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Monsieur Constantin Hogeia, gérant administratif, demeurant à L-3855 Schiffflange, 81A, rue Emile Meyrich.

Le Président déclare ensuite:

1. - Que toutes les parts représentant l'intégralité du capital sont représentées, tel qu'il résulte de la feuille de présence annexée au présent procès-verbal, et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer.
2. - Que la présente assemblée a été réunie pour débattre sur l'ordre du jour suivant:
 1. Nomination d'un nouveau gérant technique,
 2. Divers.

Première décision

L'Associé unique nomme en qualité de gérant technique et gérant administratif pour une durée indéterminée, Madame Bora Julieta, gérante, demeurant à L-3855 Schiffflange, 81A, rue Emile Meyrich.

Deuxième décision

L'assemblée générale nomme à l'unanimité en qualité de gérant technique pour une durée indéterminée, Monsieur Julio Rodriques Machado, serveur, né le 11 avril 1975 à Porto (P), demeurant à L-2168 Luxembourg, 64, rue de Muhlenbach.

La société sera engagée en toutes circonstances par la signature conjointe du gérant technique et de la gérante administrative.

Tous les points figurant à l'ordre du jour étant épuisés et personne ne demandant plus la parole, le président lève la séance à seize heures quinze.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'Associé unique après lecture.

J. Bora / FIDUFISC S.A. / C. Hogeia

Le Président / Le Secrétaire / Le Scrutateur

- / Signature / -

Enregistré à Luxembourg, le 12 mars 2004, réf. LSO-AO02808. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023659.3/1039/40) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

LUX CENTRAL EUROPE HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 99.603.

—
STATUTES

In the year two thousand four, on the twenty-seventh day of February.
Before Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg.

There appeared the following:

1- CUSTODY SERVICES NOMINEES LTD, a company incorporated under the laws of Niue, having its registered office at Suite 21/22, Maluaga, Alofi, Niue, registered in the Niue company register under the number 007853,

2- SECURITIES HOUSE NOMINEES Inc., a company incorporated under the laws of Niue, having its registered office at Suite 21/22, Maluaga, Alofi, Niue, registered in the Niue company register under the number 007854,

both here represented by Mrs. Audrey Ritter, private employee, residing professionally 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg,

by virtue of two powers of attorney dated on February 23, 2004.

Which proxies, after being signed *in varietur* by all the parties and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time.

Such appearing parties, in the capacity in which they act, have requested the notary to inscribe as follows the articles of association of a «société anonyme» which they form between themselves:

Title I.- Denomination, registered office, object, duration

Art. 1.- There is hereby established a «société anonyme» under the name of LUX CENTRAL EUROPE HOLDINGS S.A.

Art. 2.- The registered office of the corporation is established in Luxembourg.

If extraordinary political or economic events occur or are imminent, which might interfere with the normal activity at the registered office, or with easy communication between this office and abroad, the registered office may be declared to have been transferred abroad provisionally until the complete cessation of these abnormal circumstances.

Such decision, however, shall have no effect on the nationality of the corporation. Such declaration of the transfer of the registered office shall be made and brought to the attention of third parties by the organ of the corporation which is best situated for this purpose under such circumstances.

Art. 3.- The corporation is established for an unlimited period of time.

Art. 4.- The object of the Company is the acquisition of participations in any form whatsoever, by purchase, exchange or in any other undertakings and companies either Luxembourg or foreign as well as the management, control, and development of these participations. The Company may also carry out the transfer of these participations by means of sale, exchange or otherwise.

The Company may also acquire and develop all patents, trademarks and other intellectual and immaterial right as well as any other rights connected to them or which may complete them.

The Company can borrow in any form and in particular by way of bond issue, convertible or not, bank loan or shareholder's loan, and grant to other companies in which it has or not direct or indirect participating interests, any support, loans, advances or guarantees.

Moreover, the Company may have an interest in any securities, cash deposits, treasury certificates, and any other form of investment, in particular shares, bonds, options or warrants, to acquire them by way of purchase, subscription or by any other manner, to sell or exchange them.

It may carry out any industrial, commercial, financial, movable or real estate property transactions which are directly or indirectly in connection, in whole or in part, with its corporate object.

It may carry out its object directly or indirectly on its behalf or on behalf of third parties, alone or in association by carrying out all operations which may favour the aforementioned object or the object of the companies in which the Company holds interests.

Generally, the Company may take any controlling or supervisory measures and carry out any operations which it may deem useful in the accomplishment of its object; it may also accept any mandate as director in any other companies Luxembourg or foreign, remunerated or not.

Title II.- Capital, shares

Art. 5.- The subscribed share capital at incorporation shall thirty one thousand euro (EUR 31,000.-) divided into one thousand (1,000) shares with a par value of thirty-one euro (EUR 31.-) each.

The shares may be represented, at the owner's option, by certificates representing single shares or certificates representing two or more shares.

The shares may be in registered or bearer form at the option of the shareholder.

The corporation may redeem its Shares whenever the Board of Directors considers this to be in the best interest of the corporation, subject to the terms and conditions it shall determine in accordance with article 49-8 of the Law of 10 August 1915 on Commercial Companies. The Board of Directors may create such capital reserves from time to time as it may determine is proper (in addition to those which are required by law) and shall create a paid in surplus from funds received by the corporation as issue premiums on the issue and sale of its Shares, which reserves or paid in surplus may be used by the Board of Directors to provide for the payment for any Shares which the corporation may redeem in accordance with these Articles of Incorporation.

Shares redeemed by the corporation shall remain in existence but shall not have any voting rights or any right to participate in any dividends declared by the corporation or in any distribution paid upon the liquidation or winding up of the corporation.

The redemption price shall be determined by the Board of Directors, within the limits set out in paragraphs 6 and 7 of article 189 of the Law of 10 August 1915 on Commercial Companies.

The corporate capital may be increased or reduced in compliance with the legal requirements.

Title III.- Management

Art. 6.- The corporation is managed by a Board of Directors comprising at least three members named Director(s) A and Director(s) B, whether shareholders or not, who are appointed for a period not exceeding six years by the general meeting of shareholders which may at any time remove them.

The number of directors, their term and their remuneration are fixed by the general meeting of the shareholders.

The office of a director shall be vacated if:

He resigns his office by notice to the corporation, or

He ceases by virtue of any provision of the law or he becomes prohibited or disqualified by law from being a director,

He becomes bankrupt or makes any arrangement or composition with his creditors generally, or

He is removed from office by resolution of the shareholders.

In so far as the law allows, every present or former director of the corporation shall be indemnified out of the assets of the corporation against any loss or liability incurred by him by reason of being or having been a director.

Art. 7.- The Board of Directors will elect from among its members a chairman.

The Board of Directors convenes upon call by the chairman, as often as the interest of the corporation so requires. It must be convened each time two directors so request.

Directors may participate in a meeting of the Board of Directors by means of conference telephone or similar communications equipment by means of which all persons participating in the meeting can hear and speak to each other, and such participation in a meeting will constitute presence in person at the meeting; provided that all actions approved by the Directors at any such meeting will be reduced to writing in the form of resolutions.

Resolutions signed by all members of the Board of Directors will be as valid and effectual as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter, telefax or similar communication.

Art. 8.- The Board of Directors is invested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in compliance with the corporate objects of the corporation.

All powers not expressly reserved by law or by the present articles of association to the general meeting of shareholders fall within the competence of the Board of Directors. In particular, the Board shall have the power to purchase securities, receivables and other assets of any type, to issue bonds and debentures, to enter into loans, to create security interests over the assets of the corporation and to enter into interest rate and currency exchange agreements, provided that such actions have been authorised by unanimous consent of the directors. The Board of Directors may pay interim dividends in compliance with the relevant legal requirements.

Art. 9.- The corporation will be bound in any circumstances by the joint signatures of one Director A and one Director B unless special decisions have been reached concerning the authorised signature in case of delegation of powers or proxies given by the Board of Directors pursuant to article 10 of the present articles of association.

Art. 10.- The Board of Directors may delegate its powers to conduct the daily management of the corporation to one or more directors, who will be called managing directors.

It may also commit the management of all the affairs of the corporation or of a special branch to one or more managers, and give special powers for determined matters to one or more proxyholders, selected from its own members or not, whether shareholders or not.

Art. 11.- Any litigation involving the corporation either as plaintiff or as defendant, will be handled in the name of the corporation by the Board of Directors, represented by its chairman or by the director delegated for this purpose.

Title IV.- Supervision

Art. 12.- The corporation is supervised by one or several statutory auditors, appointed by the general meeting of shareholders, which will fix their number and their remuneration, as well as the term of their office, which must not exceed six years.

Title V. - General meeting

Art. 13.- The annual meeting will be held in Luxembourg at the place specified in the convening notices on the second Friday of June at 11.00 am and for the first time in the year 2005.

If such day is a legal holiday, the general meeting will be held on the next following business day.

Title VI.- Accounting year, Allocation of profits

Art. 14.- The accounting year of the corporation shall begin on the 1st of January and shall terminate on the 31st of December of each year, with the exception of the first accounting year, which shall begin on the date of the formation of the corporation and shall terminate on the 31st of December 2004.

Art. 15.- After deduction of any and all of the expenses of the corporation and the amortizations, the credit balance represents the net profits of the corporation. Of the net profits, five percent (5%) shall be appropriated for the legal reserve; this deduction ceases to be compulsory when the reserve amounts to ten percent (10%) of the capital of the

corporation, but it must be resumed until the reserve is entirely reconstituted if, at any time, for any reason whatsoever, the reserve falls below 10% of the capital of the corporation.

The balance is at the disposal of the general meeting.

Title VII.- Dissolution, Liquidation

Art. 16.- The corporation may be dissolved by a resolution of the general meeting of shareholders. If the corporation is dissolved, the liquidation will be carried out by one or more liquidators, physical or legal persons, appointed by the general meeting of shareholders which will specify their powers and fix their remuneration.

Title VIII.- General provisions

Art. 17.- All matters not governed by these articles of association are to be construed in accordance with the law of August 10, 1915 on commercial companies and the amendments thereto.

Subscription

The articles of association having thus been established, the parties appearing declare to subscribe the whole capital as follows:

1. CUSTODY SERVICES NOMINEES LTD	500 shares
2. SECURITIES HOUSE NOMINEES INC.,	500 shares
Total	1,000 shares

All the shares have been paid up by payment in cash, so that the amount of EUR 31,000.- is now available to the corporation, evidence thereof having been given to the notary.

Statement

The undersigned notary states that the conditions provided for in article 26 as amended of the law of August 10, 1915 on commercial companies have been observed.

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the corporation incurs or for which it is liable by reason of its organisation, is approximately one thousand seven hundred and fifty euro (EUR 1,750.-).

Extraordinary general meeting

The above named persons, representing the entire subscribed capital and considering themselves as duly convoked, have immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting.

Having first verified that it was regularly constituted, they have passed the following resolutions by unanimous vote:

1. The number of directors is fixed at three (3) and the number of auditors at one (1).

2. The following are appointed directors:

Director A:

CONTROL SERVICES CORP (BVI company reg. number 375612), Akara Building, 24 De Castro Street, Wickhams Cay 1, Road Town, Tortola, British Virgin Islands

Directors B:

* Mr Christophe Davezac, private employee, born in Cahors (France) on February 14, 1964, residing professionally in 9b Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg;

* Mrs. Géraldine Schmit, private employee, born in Messancy (Belgium) on November 12, 1969, residing professionally in 9b Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg;

3. Has been appointed statutory auditor:

WOOD APPLETON OLIVER EXPERTS COMPTABLES, S.à r.l., a company incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, registered in the Registre de Commerce of Luxembourg under the number B 74.623.

4. The directors' and auditor's terms of office will expire after the annual meeting of shareholders to be held in the year 2009.

5. The registered office of the corporation is established at 9B, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg on the date mentioned at the beginning of this document.

The deed having been read to the appearing person, who is known to the notary by his surname, Christian name, civil statu and residence, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française de l'acte qui précède:

L'an deux mille quatre, le vingt-sept février.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1- CUSTODY SERVICES NOMINEES LTD, une société de droit de Niue, ayant son siège social à Suite 21/22, Maluaga, Alofi, Niue, inscrite au Registre de sociétés de Niue sous le numéro 007853,

2- SECURITIES HOUSE NOMINEES INC., une société de droit de Niue, ayant son siège social à Suite 21/22, Maluaga, Alofi, Niue, inscrite au Registre de sociétés de Niue sous le numéro 007854,

toutes deux ici représentées par Mademoiselle Audrey Ritter, employée privée, résidant professionnellement 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

en vertu de deux procurations sous seing privé, datées du 23 février 2004.

Lesquelles procurations, après avoir été signées ne varietur par tous les comparants et le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées avec celui-ci.

Lesquels comparants, représentés comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils constituent entre eux:

Titre 1^{er} - Dénomination, Siège social, Objet, Durée

Art. 1^{er}.- Il est formé par le présent acte une société anonyme sous la dénomination de LUX CENTRAL EUROPE HOLDINGS S.A.

Art. 2.- Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se sont produits ou sont imminents, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura cependant aucun effet sur la nationalité de la société. Pareille déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui est le mieux placé pour le faire dans ces circonstances.

Art. 3.- La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4.- La société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, par achat, échange ou de toute autre manière, dans d'autres entreprises et sociétés luxembourgeoises ou étrangères ainsi que la gestion, le contrôle, la mise en valeur de ces participations. La société peut également procéder au transfert de ces participations par voie de vente, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets, marques de fabrique et autre droit intellectuel et immatériel ainsi que tous autres droits s'y rattachant ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter sous toute forme notamment par voie d'émission d'obligations, convertibles ou non, de prêt bancaire ou de compte courant actionnaire, et accorder à d'autres sociétés dans lesquelles la société détient ou non un intérêt direct ou indirect, tous concours, prêts, avances ou garanties.

En outre, elle pourra s'intéresser à toutes valeurs mobilières, dépôts d'espèces, certificats de trésorerie, et toute autre forme de placement dont notamment des actions, obligations, options ou warrants, les acquérir par achat, souscription ou toute manière, les vendre ou les échanger.

Elle pourra faire toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières qui se rattachent directement ou indirectement, en tout ou partie, à son objet social.

Elle peut réaliser son objet directement ou indirectement en nom propre ou pour compte de tiers, seule ou en association en effectuant toutes opérations de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts.

D'une façon générale, la société pourra prendre toutes mesures de contrôle ou de surveillance et effectuer toutes opérations qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet; elle pourra également détenir des mandats d'administration d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, rémunérés ou non.

Titre II.- Capital, actions

Art. 5.- Le capital social est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-) divisé en mille (1.000) actions d'une valeur nominale de trente et un euros (EUR 31,-).

Les actions peuvent être représentées, au choix du propriétaire, par des certificats unitaires ou des certificats représentant deux ou plusieurs actions.

Les actions sont soit nominatives, soit au porteur, au choix des actionnaires.

La Société pourra racheter ses actions lorsque le Conseil d'Administration considérera le rachat dans l'intérêt de la société conformément aux conditions qu'il aura fixées et dans les limites imposées par l'article 49-8 de la loi sur les sociétés commerciales. Le Conseil d'Administration pourra créer ponctuellement les réserves qu'il jugera appropriées (en plus des réserves légales) et créera une réserve destinée à recevoir les primes d'émissions reçues par la Société lors de l'émission et de la vente de ses Actions, les réserves ainsi créées pourront être utilisées par le Conseil d'Administration en vue du rachat de ses actions par la Société.

Les actions rachetées par la Société continueront d'exister sans droit de vote, ni droit aux dividendes, ni au boni de liquidation.

Le prix de rachat sera déterminé par le Conseil d'Administration, conformément aux alinéas 6 et 7 de l'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales.

Le capital social peut être augmenté ou réduit dans les conditions légales requises.

Titre III.- Administration

Art. 6.- La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins dénommés Administrateur(s) A et Administrateur(s) B, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale, pour un terme ne pouvant dépasser six années et en tout temps révocables par elle.

Le nombre des administrateurs, la durée de leur mandat et leurs émoluments sont fixés par l'assemblée générale des actionnaires.

Le poste d'un administrateur sera vacant si:

Il démissionne de son poste avec préavis à la société, ou

Il cesse d'être administrateur par application d'une disposition légale ou il se voit interdit par la loi d'occuper le poste d'administrateur, ou

Il tombe en faillite ou fait un arrangement avec ses créanciers, ou

Il est révoqué par une résolution des actionnaires.

Dans les limites de la loi, chaque administrateur, présent ou passé, sera indemnisé sur les biens de la société en cas de perte ou de responsabilité l'affectant du fait de l'exercice, présent ou passé, de la fonction d'administrateur.

Art. 7.- Le conseil d'administration choisira un président parmi ses membres.

Le conseil d'administration se réunit sur convocation du président, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateurs le demandent.

Les administrateurs pourront participer aux réunions du conseil d'administration par voie de conférence téléphonique ou de tout autre moyen de communication similaire permettant à chaque personne participant à la réunion de parler et d'entendre les autres personnes, et la participation à une telle réunion sera réputée constituer une présence en personne de l'administrateur en question, étant entendu que toutes les décisions prises par les administrateurs seront rédigées sous forme de résolutions.

Les résolutions signées par tous les membres du conseil d'administration ont la même valeur juridique que celles prises lors d'une réunion du conseil d'administration dûment convoqué à cet effet. Les signatures peuvent figurer sur un document unique ou sur différentes copies de la même résolution; elles peuvent être données par lettre, fax ou tout autre moyen de communication.

Art. 8.- Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition conformément à l'objet social de la société.

Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la loi ou par les présents statuts à l'assemblée générale sont de la compétence du conseil d'administration. En particulier le conseil d'administration aura le pouvoir d'acquiescer des valeurs mobilières, des créances et d'autres avoirs de toute nature, d'émettre des obligations, de contracter des prêts, de constituer des sûretés sur les avoirs de la société et de conclure des contrats d'échanges sur devises et taux d'intérêt, étant entendu que ces décisions devront être prises à l'unanimité par les administrateurs. Le conseil d'administration peut payer des acomptes sur dividendes en respectant les dispositions légales.

Art. 9.- La société sera valablement engagée en toutes circonstances par la signature conjointe d'un administrateur A et d'un administrateur B, à moins que des décisions spéciales concernant la signature autorisée en cas de délégation de pouvoirs n'aient été prises par le conseil d'administration conformément à l'article 10 des présents statuts.

Art. 10.- Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs, qui seront appelés administrateurs-délégués.

Il peut aussi confier la gestion de toutes les activités de la société ou d'une branche spéciale de celles-ci à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour l'accomplissement de tâches précises à un ou plusieurs mandataires, qui ne doivent pas nécessairement être membres du conseil d'administration ou actionnaires de la société.

Art. 11.- Tous les litiges dans lesquels la société est impliquée comme demandeur ou comme défendeur, seront traités au nom de la société par le conseil d'administration, représenté par son président ou par l'administrateur délégué à cet effet.

Titre IV.- Surveillance

Art. 12.- La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat qui ne peut excéder six années.

Titre V. - Assemblée générale

Art. 13.- L'assemblée générale annuelle se tiendra à Luxembourg, à l'endroit spécifié dans la convocation, le deuxième vendredi du mois de juin à 11:00 heures, et pour la première fois en 2005.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée générale se tiendra le jour ouvrable suivant.

Titre VI.- Année sociale, Répartition des bénéfices

Art. 14.- L'année sociale de la société commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année, à l'exception de la première année sociale qui commence le jour de la constitution de la société et finit le 31 décembre 2004.

Art. 15.- L'excédant favorable du bilan, après déduction de toutes les charges de la société et des amortissements, constitue le bénéfice net de la société. Il est prélevé cinq pour cent (5%) du bénéfice net pour la constitution de la réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque ladite réserve atteint dix pour cent (10%) du capital social, mais reprend son cours si, pour une cause quelconque, ladite réserve descend en dessous des dix pour cent du capital social.

Le reste du bénéfice est à la disposition de l'assemblée générale.

Titre VII.- Dissolution, Liquidation

Art. 16.- La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale des actionnaires. Si la société est dissoute, la liquidation est faite par un ou plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale des actionnaires, qui détermine leurs pouvoirs et fixe leurs émoluments.

Titre VIII.- Dispositions générales

Art. 17.- Pour tous les points non réglés par les présents statuts, les parties se réfèrent à la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures.

Souscription et libération

Les statuts de la société ayant ainsi été établis, les comparants déclarent souscrire l'intégralité du capital comme suit:

1. CUSTODY SERVICES NOMINEES LTD.	500 actions
2. SECURITIES HOUSE NOMINEES INC.,	500 actions
Total	1.000 actions

Toutes les actions ont été libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de EUR 31.000,- se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Déclaration

Le notaire soussigné déclare que les conditions prévues par l'article 26 de la loi du 10 août 1915, telle que modifiée ultérieurement, sont remplies.

Frais

Le montant global des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, est évalué approximativement à mille sept cent cinquante Euros (1.750,- EUR).

Assemblée générale extraordinaire

Les comparants préqualifiés, représentant la totalité du capital souscrit, se considérant comme dûment convoqués, se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que la présente assemblée est régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois (3) et celui des commissaires à un (1).
2. Ont été appelés aux fonctions d'administrateurs:

Administrateur A:

CONTROL SERVICES CORP (BVI company reg. number 375612), Akara Building, 24 De Castro Street, Wickhams Cay 1, Road Town, Tortola, British Virgin Islands

Administrateurs B:

* Monsieur Christophe Davezac, employé privé, né à Cahors (France) le 14 février 1964, résidant professionnellement 9b Boulevard du Prince Henri.

* Madame Géraldine Schmit, employée privée, née à Messancy (Belgique) le 12 novembre 1969, demeurant professionnellement à 9 B Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

3. A été appelée aux fonctions de commissaire aux comptes:

WOOD APPLETON OLIVER EXPERTS COMPTABLES, S.à.r.l., 9B, une société de droit luxembourgeois, ayant son siège social à boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 74.623.

4. Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes expirera après l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2009.

5. Le siège social de la société est fixé à 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture faite au comparant, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: A. Ritter, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2004, vol. 142S, fol. 68, case 11. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 mars 2004.

G. Lecuit.

(024219.3/220/357) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2004.

POLYGLOT COLOR MODEL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 48.128.

Par lettre recommandée en date du 11 mars 2004 adressée à POLYGLOT COLOR MODEL, S.à r.l., la société soussignée a dénoncé avec effet immédiat le siège social à Luxembourg, 21, rue du Fort Elisabeth.

MULTI OFFICE SERVICES S.A.

Le propriétaire des lieux

C. Gretsch

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2004, réf. LSO-AO03799. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(023857.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

RONNDRIESCH 1 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1870 Luxembourg, 106, Kohlenberg.
R. C. Luxembourg B 75.770.

RECTIFICATIF

Monsieur le Préposé du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg est requis de procéder à l'inscription rectificative de la modification qui a été déposée à Luxembourg le 11 juin 2003.

Il y a lieu de lire:

AFFECTATION DU RESULTAT

- Report à nouveau - 1.091.269,53 EUR

Au lieu de:

AFFECTATION DU RESULTAT

- Report à nouveau - 114.818,99 EUR

Luxembourg, le 12 mars 2004.

Pour réquisition

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 mars 2004, réf. LSO-AO03200. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023555.3//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS EUROPEENS, Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 22.437.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 27 février 2004, réf. LSO-AN05811, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(023579.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

GENAVCO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 42.308.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 27 février 2004, réf. LSO-AN05810, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(023580.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

**PRO-FUSION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
faisant le commerce sous la dénomination de COEUR GRENADINE.**

Siège social: L-4171 Esch-sur-Alzette, 138, boulevard J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 99.595.

STATUTS

L'an deux mille quatre, le dix mars.

Par-devant Maître Christine Doerner, notaire de résidence à Bettembourg.

Ont comparu:

1.- Monsieur Marc Perreaux, restaurateur, né à Messancy (Belgique), le 27 juillet 1966 (Matricule No. 19660727218), demeurant à L-8469 Eischen, La Gaichel 3a;

2.- son épouse demeurant avec lui Madame Fabienne Jacquemin, restauratrice, née à Arlon (Belgique), le 21 avril 1966 (Matricule No. 19660421168);

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire de documenter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils déclarent constituer entre eux:

Art. 1^{er}. La société prend la dénomination de PRO-FUSION, S.à.r.l.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Esch-sur-Alzette.

Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés.

Art. 3. La société a pour objet l'exploitation d'un restaurant avec débit de boissons alcooliques et non alcooliques, ainsi que toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement.

Art. 4. La durée de la société est indéterminée.

Art. 5. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année. Par dérogation, le premier exercice social commence le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 2004.

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euro (EUR 12.500,-) représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt cinq euro (EUR 125,-) chacune.

Ces parts ont été souscrites comme suit:

- Monsieur Marc Perreaux, prédit:	50 parts
- Madame Fabienne Jacquemin, prédite:	50 parts
Total: cent parts sociales:	100 parts

Ces parts ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euro (EUR 12.500,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Art. 7. Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle dans l'actif social et dans les bénéfices.

Art. 8. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément des associés représentant les trois quarts du capital social.

Art. 9. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, choisis par les associés qui fixent leurs pouvoirs. Ils peuvent être à tout moment révoqués par décision des associés.

A moins que les associés n'en décident autrement, le ou les gérants ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toutes circonstances.

Art. 10. Simples mandataires de la société, le ou les gérants ne contractent en raison de leurs fonctions aucune obligation personnelle relativement à celles-ci, ils ne seront responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 11. Le décès, l'interdiction ou la faillite de l'un des associés n'entraîneront pas la dissolution de la société. Les héritiers de l'associé prédécédé n'auront pas le droit de faire apposer des scellés sur les biens et valeurs de la société. Pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans le dernier bilan social.

Art. 12. Chaque année, le 31 décembre, il sera dressé un inventaire de l'actif et du passif de la société. Le bénéfice net constaté, déduction faite des frais généraux, traitements et amortissements, sera réparti de la façon suivante:

- cinq pour cent (5,00 %) pour la constitution d'un fonds de réserve légal, dans la mesure des dispositions légales;
- le solde restera à la libre disposition des associés.

Art. 13. En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, désignés par les associés.

Art. 14. Pour tout ce qui n'est pas prévu aux présents statuts, les parties s'en réfèrent aux dispositions légales.

Frais

Le montant des frais généralement quelconques incombant à la société en raison de sa constitution s'élève approximativement à mille euro (EUR 1.000,-).

Assemblée générale

Ensuite les associés, représentant l'intégralité du capital social, et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et, à l'unanimité des voix, ont pris les résolutions suivantes:

- L'adresse de la société est à L-4171 Esch-sur-Alzette, 138, Bd. J.F. Kennedy.
- Est nommé gérant administratif Monsieur Marc Perreaux, prédit.
- Est nommée gérante technique Madame Fabienne Jacquemin, prédite.

La société est valablement engagée par la signature conjointe des deux gérants.

Les comparants déclarent qu'il s'agit d'une société familiale car lien de parenté entre les associés est celui d'époux.

Avant la clôture du présent acte le notaire instrumentaire soussigné a attiré l'attention des constitutants sur la nécessité d'obtenir une autorisation administrative pour exercer les activités décrites dans l'objet social.

Dont acte, fait et passé à Bettembourg, en l'étude.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. Perreaux, F. Jacquemin, C. Doerner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 12 mars 2004, vol. 883, fol. 64, case 2. – Reçu 62,50 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bettembourg, le 16 mars 2004.

C. Doerner.

(024083.3/209/76) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2004.

L.G.T. TRUST & CONSULTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 89.663.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 mars 2004, réf. LSO-AO03160, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(023594.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

J & BE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 53.793.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AO03635, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mars 2004.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Signatures

(023766.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

J & BE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 53.793.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AO03638, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mars 2004.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Signatures

(023773.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

J & BE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 53.793.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue de manière extraordinaire le 5 mars 2004

Résolutions

L'assemblée décide de transférer le siège de la Société du 19-21, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg au 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide d'élire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2004 comme suit:

Conseil d'Administration

M. Eric Vanderkerken, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;

M. Patrick Lorenzato, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;

M. Camille Paulus, économiste, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux Comptes

Monsieur Marcel Stephany, réviseur d'entreprises, 23 Cité Aline Mayrisch, L-7268 Bereldange.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2004, réf. LSO-AO03634. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023771.3/024/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

HEFESTO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 69.952.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 15 mars 2001, le mandat du Commissaire aux Comptes Madame Marie-Claire Zehren, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg a été renouvelé pour la durée d'un an, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'an 2002.

Luxembourg, le 11 mars 2004.

Pour HEFESTO S.A., société anonyme

EXPERTA LUXEMBOURG, société anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 12 mars 2004, réf. LSO-AO02738. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023779.3/1017/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

HEFESTO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 69.952.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 15 mars 2002, les mandats des Administrateurs ont été renouvelés pour la durée de 3 ans, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'an 2005 et celui du Commissaire aux Comptes a été renouvelé par la durée d'un an, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'an 2003.

Monsieur Claudio Simonetti a été confirmé dans sa fonction de Président du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration se compose dorénavant comme suit

MM. Claudio Simonetti, Via Nassa 21, CH-6901 Lugano, Président, Guy Baumann, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg et Albert Pennacchio, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg.

Le Commissaire aux Comptes est

Mme Marie-Claire Zehren, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Luxembourg, le 11 mars 2004.

Pour HEFESTO S.A., société anonyme

EXPERTA LUXEMBOURG, société anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 12 mars 2004, réf. LSO-AO02740. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023778.3/1017/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

HEFESTO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 69.952.

Par décision du Conseil d'Administration du 30 septembre 2002, le siège social a été transféré du 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg, au 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Luxembourg, le 11 mars 2004.

Pour HEFESTO S.A., société anonyme

EXPERTA LUXEMBOURG, société anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 12 mars 2004, réf. LSO-AO02742. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023777.3/1017/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

SIPARLA S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 70.435.

Le 15 mars 2004, Maître Henon Christel a décidé de résilier le contrat de domiciliation du 11 décembre 2000 conclu avec la société SIPARLA S.A., R.C. numéro B n° 70.435, établie et ayant son siège social à L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.

Luxembourg, le 16 mars 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2004, réf. LSO-AO03739. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023955.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

PRAEDIA HOLDING S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 70.375.

Par décision du Conseil d'Administration du 30 septembre 2002, le siège social a été transféré du 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg au 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Monsieur Albert Pennacchio s'est démis de ses fonctions d'Administrateur avec effet au 30 septembre 2002.

Le Conseil d'Administration se compose dorénavant comme suit

MM. Guy Baumann, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg, Jean Bodoni, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg et Guy Kettmann, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Le Commissaire aux Comptes est

Mme Isabelle Arend, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.
Luxembourg, le 11 mars 2004.

Pour PRAEDIA HOLDING S.A., société anonyme

EXPERTA LUXEMBOURG, société anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 12 mars 2004, réf. LSO-AO02733. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023781.3/1017/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

PRAEDIA HOLDING S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 70.375.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 8 avril 2003, AUDIT TRUST S.A., société anonyme, 283, route d'Ar-lon, L-1150 Luxembourg, a été nommée Commissaire aux Comptes en remplacement de Mme Isabelle Arend, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2005.

Luxembourg, le 11 mars 2004.

Pour PRAEDIA HOLDING S.A., société anonyme

EXPERTA LUXEMBOURG, société anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 12 mars 2004, réf. LSO-AO02736. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023780.3/1017/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

HAUCK & AUFHÄUSER INVESTMENT GESELLSCHAFT S.A., Aktiengesellschaft.
H. R. Luxemburg B 31.093.

Protokoll der Ordentlichen Generalversammlung, vom 15. März 2004

Ort: Luxemburg, 21, avenue de la Liberté

Beginn: 11.00 Uhr

Vorsitzender: Lothar Rafalski

Protokollführer: Horst Baumann

Stimmzähler: Alexa Gasper

Tagesordnung

1. Entgegennahme des Berichtes des Verwaltungsrates über das Geschäftsjahr 1. Januar 2003 - 31. Dezember 2003
2. Genehmigung der Bilanz per 31. Dezember 2003 sowie der Gewinn- und Verlustrechnung für das Geschäftsjahr 2003

3. Beschlussfassung über die Verwendung des Gewinns des Geschäftsjahres 2003

4. Entlastung des Verwaltungsrates

5. Entlastung des Wirtschaftsprüfers

6. Bestellung des Wirtschaftsprüfers für das Geschäftsjahr 2004

7. Bestellung zum Verwaltungsrat

Die Aktionäre sind wie folgt vertreten:

Kapital

2.686.500,00 EUR HAUCK & AUFHÄUSER BANQUIERS LUXEMBOURG S.A., Luxemburg, vertreten durch Eberhard Heck, autorisiert gemäss Vertretungsvollmacht vom 15. März 2004

13.500,00 EUR LUXINIA, S.à r.l., Luxemburg, vertreten durch Stephan Schmitz, autorisiert gemäss Vertretungsvollmacht vom 15. März 2004

2.700.000,00 EUR

Damit sind 100% des Kapitals vertreten. Die Generalversammlung ist beschlussfähig.

Zu Punkt 1

Die Versammlung nimmt den Bericht des Verwaltungsrates (Anhang I) entgegen.

Zu Punkt 2

Die Versammlung genehmigt einstimmig die vom Verwaltungsrat innerhalb der vorgeschriebenen Frist aufgestellte Bilanz per 31. Dezember 2003 und die Gewinn- und Verlustrechnung für das Geschäftsjahr 2003.

Zu Punkt 3

Die Aktionäre entsprechen einstimmig dem Vorschlag des Verwaltungsrates zur folgenden Gewinnverwendung:

Dotierung der gesetzlichen Rücklage	374,75 EUR
Vortrag auf neue Rechnung	7.120,27 EUR
	7.495,02 EUR

Zu Punkt 4

Herr Rafalski beantragt, den Verwaltungsrat zu entlasten. Die Versammlung erteilt daraufhin dem Verwaltungsrat ohne Gegenstimmen Entlastung.

Zu Punkt 5

Herr Rafalski beantragt, den Wirtschaftsprüfer KPMG AUDIT LUX zu entlasten. Die Versammlung erteilt daraufhin dem Wirtschaftsprüfer ohne Gegenstimmen Entlastung.

Zu Punkt 6

Die Generalversammlung bestellt die KPMG AUDIT LUX als Wirtschaftsprüfer für das Geschäftsjahr 2004.

Zu Punkt 7

Die Generalversammlung wählt einstimmig Herrn Bernd Sinnwell, Geschäftsführer der HAUCK & AUFHÄUSER BANQUIERS LUXEMBOURG S.A., 23, avenue de la Liberté, L-1931 Luxemburg zum neuen Verwaltungsratsmitglied.

Der Vorsitzende schliesst die Generalversammlung gegen 11.30 Uhr.

Luxemburg, den 15. März 2004.

L. Rafalski / H. Baumann / A. Gasper

Vorsitzender / Protokollführer / Stimmzähler

Enregistré à Luxembourg, le 16 mars 2004, réf. LSO-AO03406. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023582.3/850/55) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

LAGRANGE DISTRIBUTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.

R. C. Luxembourg B 90.037.

L'an deux mille quatre, le dix février.

Par-devant Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, 28, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme LAGRANGE DISTRIBUTION S.A., avec siège social à L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 14 novembre 2002, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 1813 du 24 décembre 2002, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, sous la section B et le numéro 90.037.

L'assemblée est présidée par Monsieur Patrick Meunier, directeur de société, demeurant à Pontpierre, qui désigne comme secrétaire Madame Nicole Bley, employée privée, demeurant à Cruchten.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Mireille Perrard, employée privée, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ayant été constitué, le Président expose et l'assemblée constate:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence, signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III.- Que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Modification de la fin de l'exercice social du 31 décembre au 31 octobre, avec effet rétroactif au 14 novembre 2002, date de constitution de la société.

2. Fixation de la nouvelle année sociale pour la faire débiter le 1^{er} novembre et clore le 31 octobre de l'année suivante.

3. Modification subséquente de l'article huit des statuts.

4. Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière, après délibération, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de changer l'exercice social en cours ayant commencé le premier janvier deux mille quatre pour le faire terminer le trente et un octobre deux mille quatre.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de modifier, avec effet rétroactif au 14 novembre 2002, date de constitution de la société, l'exercice social de la société qui dorénavant commencera le premier novembre de chaque année pour finir le trente et un octobre de l'année suivante.

Troisième résolution

Comme conséquence de ce qui précède, l'assemblée décide de modifier l'article huit des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 8.** L'année sociale commence le premier novembre et finit le trente et un octobre.»

Plus rien ne se trouvant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont signé le présent procès-verbal avec le notaire.

Signé: P. Meunier, N. Bley, M. Perrard, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg, le 12 février 2004, vol. 142S, fol. 47, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 février 2004.

E. Schlessler.

(024059.3/227/56) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2004.

LAGRANGE DISTRIBUTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.

R. C. Luxembourg B 90.037.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 février 2004.

E. Schlessler.

(024060.3/227/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2004.

BURINVEST IMMO A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 46.618.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 9 mai 2003, la décision des Administrateurs du 30 septembre 2002 de coopter M. Guy Kettmann au Conseil d'Administration a été ratifiée. Le mandat du nouvel Administrateur définitivement élu s'achèvera à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2005. AUDIT TRUST S.A., société anonyme, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg a été nommée Commissaire aux Comptes en remplacement de Mme Marie-Claire Zehren, démissionnaire. Son mandat s'achèvera à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2005.

Le Conseil d'administration se compose dorénavant comme suit

M. Jean Bodoni, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg, M. Guy Baumann, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg et M. Guy Kettmann, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Le Commissaire aux Comptes est

AUDIT TRUST S.A., société anonyme, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg.

Luxembourg, le 11 mars 2004.

Pour BURINVEST IMMO A.G., société anonyme

EXPERTA LUXEMBOURG, société anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 12 mars 2004, réf. LSO-AO02718. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023788.3/1017/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

VIDIN INVEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 37.201.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 17 juin 2002, les mandats des Administrateurs Mme Romaine Lazzarin-Fautsch, M. Albert Pennacchio et M. John Wantz et du Commissaire aux Comptes Mme Myriam Spiroux-Jacoby, ont été renouvelés pour la durée de six ans, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2008.

Luxembourg, le 11 mars 2004.

Pour VIDIN INVEST S.A., société anonyme holding

EXPERTA LUXEMBOURG, société anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 12 mars 2004, réf. LSO-AO02727. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023784.3/1017/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

VIDIN INVEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 37.201.

Par décision du Conseil d'Administration du 30 septembre 2002, le siège social a été transféré du 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg, au 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

M. Guy Baumann, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg a été coopté au Conseil d'Administration, en remplacement de Monsieur John Wantz, démissionnaire.

Luxembourg, le 11 mars 2004.

Pour VIDIN INVEST S.A., société anonyme holding

EXPERTA LUXEMBOURG, société anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 12 mars 2004, réf. LSO-AO02730. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023783.3/1017/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

VIDIN INVEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 37.201.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 16 juin 2003, la décision des Administrateurs du 30 septembre 2002 de coopter M. Guy Baumann au Conseil d'administration a été ratifiée.

Par cette même assemblée, VALON S.A., société anonyme, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, LANNAGE S.A., société anonyme, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg et KOFFOUR S.A., société anonyme, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg ont été nommées Administrateurs en remplacement de Mme Romaine Lazzarin-Fautsch, M. Albert Pennacchio et M. Guy Baumann.

AUDIT TRUST S.A., société anonyme, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg a été nommée Commissaire aux Comptes en remplacement de Mme Myriam Spiroux-Jacoby. Tous les mandats s'achèveront à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2008.

Luxembourg, le 11 mars 2004.

Pour VIDIN INVEST S.A., société anonyme holding

EXPERTA LUXEMBOURG, société anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 12 mars 2004, réf. LSO-AO02731. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023782.3/1017/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

GAMAX MANAGEMENT AG, Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 40.494.

Le Conseil d'Administration a coopté Monsieur Giovanni Bagiotti à la fonction d'administrateur en remplacement de Monsieur Walter Ottolenghi, démissionnaire en date du 1^{er} février 2004. Cette cooptation sera ratifiée lors de l'Assemblée Générale Annuelle en date du 11 mai 2004.

De ce fait, le Conseil d'Administration se compose à partir du 2 février 2004 comme suit:

M. Giovanni Bagiotti, MEDIOLANUM S.p.A., Palazzo Meucci, Via S.Sforza, I-20080 Basiglio, Milano 3

M. Giuseppe Lalli, BANCA MEDIOLANUM S.p.A., Palazzo Meucci, Via S.Sforza, I-20080 Basiglio, Milano 3

M. Antonio Maria Penna, BANCA MEDIOLANUM S.p.A., Palazzo Meucci, Via S.Sforza, I-20080 Basiglio, Milano 3

M. Wolfgang Petran, GAMAX AUSTRIA, GmbH, Rainerstrasse 7, A-5020 Salzburg

M. Pierluigi Vergari, GAMAX BROKER POOL AG, Holbeinstrasse 11, D-81679 München

Pour GAMAX MANAGEMENT AG

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

Signature / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 mars 2004, réf. LSO-AO03235. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023615.3/1126/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

CRISTAL INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 65.150.

Par décision du Conseil d'Administration du 30 septembre 2002, le siège social a été transféré du 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg, au 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

M. Albert Pennacchio s'est démis de ses fonctions d'administrateur avec effet au 30 septembre 2002.

Le Conseil d'Administration se compose comme suit:

M. Jean Bodoni, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg, M. Gérard Kanengieser, 44, rue Washington, F-75008 Paris, Mme Romaine Lazzarin-Fautsch, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Le Commissaire aux Comptes est:

Mme Isabelle Arend, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Luxembourg, le 4 mars 2004.

Pour CRISTAL INVEST S.A., société anonyme

EXPERTA LUXEMBOURG, société anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 8 mars 2004, réf. LSO-AO01498. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023790.3/1017/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

DROUAN S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 61.139.

DISSOLUTION

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, tenue le 26 février 2004 à 11.00 heures, Monsieur Joseph Treis, 57 avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg a été nommé Commissaire-vérificateur.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, tenue le 26 février 2004 à 14.00 heures, que la liquidation de la société, décidée en date du 4 décembre 2003, a été clôturée et que DROUAN S.A. a définitivement cessé d'exister.

Quitus a été accordé au Liquidateur et au Commissaire-vérificateur. Les livres sociaux resteront déposés et conservés pour une période de cinq ans au 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Luxembourg, le 4 mars 2004.

Pour DROUAN S.A., société anonyme liquidée

EXPERTA LUXEMBOURG, société anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 8 mars 2004, réf. LSO-AO01487. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023791.3/1017/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

FIDINAM SERVICES ET PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 43.500.

EXTRAIT

L'assemblée générale extraordinaire, réunie en date du 3 mars 2004 à 14.30 heures, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. L'assemblée décide de transférer le siège social au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

2. L'assemblée prend acte de la démission de l'ensemble des membres du conseil d'administration, à savoir:

a) Madame Ina Piattini, administrateur de sociétés, née le 17 avril 1940 à Lugano, Suisse et domiciliée à La Costa, Attinzenza da Montagnola, CH-6926 Montagnola;

b) Madame Mireille Gehlen, licenciée en administration des affaires, née le 18 août 1958 à Luxembourg et domiciliée professionnellement au 25, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg;

c) Monsieur François Winandy, diplômé EDHEC, né le 15 mai 1949 à Luxembourg et domicilié professionnellement au 25, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg.

Par vote spécial, décharge pleine et entière leur est accordée pour l'exercice de leur mandat jusqu'à ce jour.

3. Il est procédé à la nomination d'un nouveau conseil d'administration. Le nombre des administrateurs est fixé à six, à savoir:

a) Monsieur Roberto Grassi, diplômé en sciences économiques, né le 27 février 1963 à Tremona, Suisse et demeurant au 23, via Riva, CH-6900 Lugano, Suisse;

b) Monsieur Rolf Macchi, diplômé en sciences économiques, né le 9 décembre 1945 à Zürich, Suisse et demeurant au 4c, via Pongiana, CH-6949 Comano, Suisse;

c) Monsieur Jean Hoffmann, administrateur de sociétés, né le 2 décembre 1943 à Esch-sur-Alzette, Luxembourg et domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;

d) Monsieur Marc Koeune, économiste, né le 4 octobre 1969 à Luxembourg et domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;

e) Madame Andrea Dany, employée privée, née le 14 août 1973 à Trèves, Allemagne et domiciliée professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;

f) Madame Nicole Thommes, employée privée, née le 28 octobre 1961 à Arlon, Belgique et domiciliée professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Le mandat des administrateurs prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2009.

4. L'assemblée prend acte de la démission de Monsieur Rodolphe Gerbes, licencié en sciences commerciales et financières, domicilié professionnellement au 25, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, de son mandat de Commissaire aux Comptes.

Par vote spécial, décharge pleine et entière lui est accordée pour l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour.

5. L'assemblée générale des actionnaires nomme aux fonctions de commissaire aux comptes: La société CEDERLUX-SERVICES, S.à r.l., ayant son siège social au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le n° B 79.327.

Le mandat du Commissaire aux Comptes prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2009.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2004, réf. LSO-AO01054. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023853.3/693/46) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

ALCANADA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 67, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 83.617.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2004, réf. LSO-AO03497, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mars 2004.

Signature.

(023909.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

ALCANADA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 67, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 83.617.

Extrait des résolutions prises à l'Assemblée Générale du 11 mars 2004

1) Le mandat des administrateurs est renouvelé jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire.

2) La société AACO, S.à r.l., avec siège social à Luxembourg, 6 rue Schnadt est nommée commissaire aux comptes jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mars 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2004, réf. LSO-AO03490. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023904.3/280/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

SEIRA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 61.551.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 9 mars 2004, réf. LSO-AO02004, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

(023543.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

SEIRA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 61.551.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 9 mars 2004, réf. LSO-AO02007, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

(023547.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

SEIRA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 61.551.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 9 mars 2004, réf. LSO-AO02000, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

(023545.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

TOUZET HPY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).

Registered office: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 67.000.

DISSOLUTION

In the year two thousand and four, on the eleventh of March.

Before Us, Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

- 1) HB INSTITUTIONAL, LIMITED PARTNERSHIP, c/o THE BAUPOST GROUP, L.L.C., a company with its registered office at 10 St. James Avenue, Suite 2000, Boston, Massachusetts 02216 (U.S.A.),
- 2) PB INSTITUTIONAL, LIMITED PARTNERSHIP, c/o THE BAUPOST GROUP, L.L.C., a company with its registered office at 10 St. James Avenue, Suite 2000, Boston, Massachusetts 02216 (U.S.A.),
- 3) YB INSTITUTIONAL, LIMITED PARTNERSHIP, c/o THE BAUPOST GROUP, L.L.C., a company with its registered office at 10 St. James Avenue, Suite 2000, Boston, Massachusetts 02216 (U.S.A.),
- 4) ITP INVESTORS LLC, registered under number 3062707, a Delaware limited liability company with its registered office at c/o CORPORATION SERVICE COMPANY, 1013, Centerville Road, Suite 400, Wilmington, DE 19808, U.S.A., all here represented by Mr Christophe Gammal, economist, residing in Esch-sur-Alzette, by virtue of four proxies given in Boston, Massachusetts, on March 9, 2004.

Said proxies after signature ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such proxyholder acting as described here above, has requested the notary to state that:

- The appearing parties sub. 1) to 3) are the shareholders of the private limited liability company («société à responsabilité limitée») existing under the name of TOUZET HPY, S.à r.l. (in liquidation) R. C. B number 67.000, with registered office in Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary dated October 30, 1998, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Number 29 of January 19, 1999.
- The Articles of Incorporation have been amended several times and for the last time by a deed of the undersigned notary dated June 25, 2002, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Number 1315 of September 11, 2002.

- The company's capital is set at fifteen thousand (15,000.-) euro (EUR), represented by five hundred (500) shares of a par value of thirty (30.-) euro (EUR) each, divided in five (5) different A, B, C, D and E classes of shares representing one hundred (100) shares each, having all the same rights, all entirely subscribed and fully paid in.

Hereby HB INSTITUTIONAL, LIMITED PARTNERSHIP, prenamed, transfers the three hundred and seventeen (317) shares it owns in the company to ITP INVESTORS LLC, prenamed, for the price of one (1.-) euro.

PB INSTITUTIONAL, LIMITED PARTNERSHIP, prenamed, transfers the one hundred and twenty-seven (127) shares it owns in the company to ITP INVESTORS LLC, prenamed, for the price of one (1.-) euro.

YB INSTITUTIONAL, LIMITED PARTNERSHIP, prenamed, transfers the fifty-six (56) shares it owns in the company to ITP INVESTORS LLC, prenamed, for the price of one (1.-) euro.

These transfers have been made with the agreement of all the partners and, if necessary, accepted for the company by its liquidator.

The transferee having thus become the sole shareholder of the company hereby resolves to proceed with the dissolution of the company with effect from today.

- The appearing party as liquidator of the company TOUZET HPY, S.à r.l. declares that the activity of the company has ceased, that the known liabilities of the said company have been paid or fully provided for, that the sole shareholder is vested with all the assets and hereby expressly declares that it will take over and assume liability for any known but unpaid and for any as yet unknown liabilities of the company before any payment to himself; consequently the liquidation of the company is deemed to have been carried out and completed;

- it has fully knowledge of the articles of incorporation of the company and perfectly knows the financial situation of the company.

- it approves the last corporate accounts as on December 31, 2003 and the report of the liquidator established as on March 11, 2004.

- it grants full discharge to the liquidator of the company for its mandate up to this date.

- The books, documents and records of the Company shall be kept during a period of five years at L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.

Upon these facts the notary stated the final dissolution of the company TOUZET HPY, S.à r.l.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the mandatory of the persons appearing, he signed together with the notary, the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le onze mars.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) HB INSTITUTIONAL, LIMITED PARTNERSHIP, c/o THE BAUPOST GROUP, L.L.C., une société avec siège social au 10 St. James Avenue, Suite 2000, Boston, Massachusetts 02216 (U.S.A.),

2) PB INSTITUTIONAL, LIMITED PARTNERSHIP, c/o THE BAUPOST GROUP, L.L.C., une société avec siège social au 10 St. James Avenue, Suite 2000, Boston, Massachusetts 02216 (U.S.A.),

3) YB INSTITUTIONAL, LIMITED PARTNERSHIP, c/o THE BAUPOST GROUP, L.L.C., une société avec siège social au 10 St. James Avenue, Suite 2000, Boston, Massachusetts 02216 (U.S.A.),

4) ITP INVESTORS LLC, enregistrée sous le numéro 3062707, une société avec siège social à c/o CORPORATION SERVICE COMPANY, 1013 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, DE 19808, U.S.A.,

toutes ici représentées par Monsieur Christophe Gammal, économiste, demeurant à Esch-sur-Alzette, en vertu de quatre procurations sous seing privé données à Boston, Massachusetts, le 9 mars 2004.

Lesquelles procurations après signature ne varient par le mandataire et le notaire instrumentaire demeureront annexées aux présentes pour être enregistrées en même temps.

Ce mandataire, agissant comme indiqué ci-dessus, à requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

Les comparantes sub. 1) à 3) sont les seules associées de la société à responsabilité limitée existant sous la dénomination de TOUZET HPY, S.à r.l. (en liquidation), R. C. B numéro 67.000, ayant son siège social à Luxembourg, constituée par acte du notaire instrumentaire en date du 30 octobre 1998, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 29 du 19 janvier 2000.

- Les statuts de ladite société ont été modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu par un acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 25 juin 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1315 du 11 septembre 2002.

- Le capital social de cette société est de quinze mille (15.000,-) euros (EUR), représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de trente (30,-) euros (EUR) chacune, divisées en cinq (5) catégories de parts A, B, C, D et E représentant chacune cent (100) parts sociales, ayant toutes le mêmes droits, toutes intégralement souscrites et entièrement libérées.

- Par les présentes HB INSTITUTIONAL, LIMITED PARTNERSHIP, préqualifiée, cède les trois cent dix-sept (317) parts sociales qu'elle détient dans la Société à ITP INVESTORS LLC, préqualifiée, au prix d'un (1,-) euro.

- Par les présentes PB INSTITUTIONAL, LIMITED PARTNERSHIP, préqualifiée, cède les cent vingt-sept (127) parts sociales qu'elle détient dans la Société à ITP INVESTORS LLC, préqualifiée, au prix d'un (1,-) euro.

- Par les présentes YB INSTITUTIONAL, LIMITED PARTNERSHIP, préqualifiée, cède les cinquante-six (56) parts sociales qu'elle détient dans la Société à ITP INVESTORS LLC, préqualifiée, au prix d'un (1,-) euro.

Ces cessions ont été effectuées avec l'accord de tous les associés et, pour autant que de besoin, acceptées par le liquidateur de la Société.

- La cessionnaire étant ainsi devenue propriétaire de la totalité des actions prononce la dissolution de la société avec effet immédiat.

- La comparante en sa qualité de liquidateur de la société TOUZET HPY, S.à r.l. déclare que l'activité de la société a cessé, que le passif connu de ladite société a été payé ou provisionné, que l'actionnaire unique est investi de tout l'actif et qu'elle s'engage expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de la société et impayé ou inconnu à ce jour avant tout paiement à sa personne; partant la liquidation de la société est à considérer comme faite et clôturée.

- elle a pleinement connaissance des statuts de la société et de la situation financière de celle-ci.

- elle approuve les derniers comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2003, ainsi que le rapport du liquidateur établi en date du 11 mars 2004.

- L'associée unique donne décharge pleine et entière au liquidateur de la société pour son mandat jusqu'à ce jour.

- Les livres et documents de la Société seront conservés pendant une durée de cinq années à L-1940 Luxembourg, 174 route de Longwy.

Sur base de ces faits le notaire a constaté la liquidation définitive de la société TOUZET HPY, S.à r.l.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: C. Gammal, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 15 mars 2004, vol. 142S, fol. 91, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mars 2004.

A. Schwachtgen.

(024269.3/230/123) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2004.

TOUZET HPY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 67.000.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 17 mars 2004, réf. LSO-AO03722, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mars 2004.

A. Schwachtgen.

(024267.3/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2004.

WITO INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 12.975,- EUR.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 57.543.

Extrait du contrat d'achat et de vente de parts sociales daté du 9 mars 2004

Entre:

Monsieur W. van der Togt, demeurant au 7, Bareellaan, B-2950 Kapellen, Belgique

et la société

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A., ayant son siège social au 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

Mr W. van der Togt cède et vend à la société BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A. qui accepte et acquiert 519 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25,- chacune représentant la totalité du capital social de la société WITO INVESTMENTS, S.à r.l. selon les conditions de vente et autres stipulées dans le contrat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mars 2004.

Pour WITO INVESTMENTS, S.à r.l.

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l.

Gérant

A. Lenaerts / P. Van Nugteren

Enregistré à Luxembourg, le 12 mars 2004, réf. LSO-AO02913. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023892.3/029/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

BLAYDON, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 63.580.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 mars 2004, réf. LSO-AO03002, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mars 2004.

Signature.

(023827.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

BLAYDON, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 63.580.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 16 février 2004

Sont nommés administrateurs pour une durée de 6 ans, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2008:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire à Luxembourg, Président,

- Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire à Luxembourg,

- Monsieur Luc Hansen, licencié en administration des affaires, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire à Luxembourg.

Est nommée commissaire aux comptes pour une durée de 6 ans, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2008:

- AUDIEX S.A., société anonyme, Luxembourg.

Luxembourg, le 1^{er} mars 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 mars 2004, réf. LSO-AO03004. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023825.3/534/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

TOUZET LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l, Société à responsabilité limitée (en liquidation).

Registered office: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 61.183.

DISSOLUTION

In the year two thousand and four, on the eleventh of March.

Before Us, Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

1) BRP EUROPEAN PROPERTIES LIMITED PARTNERSHIP, a company with registered office at 10 St. James Avenue, Suite 2000, Boston, Massachusetts 02216 (U.S.A.),

2) HRO INVESTMENTS Ltd, a company with its administrative offices in Langtry House, La Motte Street, St. Helier, Jersey JE4 8QR, (Channel Islands),

3) TOUZET HPY, S.à r.l., a company with registered office in L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy,

4) ITP INVESTORS LLC, registered under number 3062707, a Delaware limited liability company with its registered office at c/o Corporation Service Company, 1013, Centerville Road, Suite 400, Wilmington, DE 19808, U.S.A.,

all here represented by Mr Christophe Gammal, economist, residing in Esch-sur-Alzette,

by virtue of three proxies given in Boston, Massachusetts, respectively Luxembourg, and St. Hélier, Jersey, on March 9 and 11, 2004.

Said proxies after signature ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such proxyholder acting as described here above, has requested the notary to state that:

- The appearing parties are the shareholders of the private limited liability company («société à responsabilité limitée») existing under the name of TOUZET LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l. (in liquidation) R. C. B Number 61.183, with registered office in Luxembourg, incorporated under the denomination of MBTM LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l. pursuant to a deed of the undersigned notary dated September 29, 1997, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations C Number 34 of January 16, 1998.

- The Articles of Incorporation have been amended several times and for the last time by a deed of the undersigned notary dated June 25, 2002, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Number 1295 of September 6, 2002.

- The company's capital is set at eighty-nine thousand (89,000.-) euro (EUR), represented by one thousand seven hundred and eighty (1,780) shares of a par value of fifty (50.-) euro (EUR) each, divided in six (6) different A, B, C, D, E and F classes of shares representing for each of the classes A through E three hundred and four (304) shares and representing for class F two hundred and sixty (260) shares, having all the same rights, all entirely subscribed and fully paid in.

Hereby BRP EUROPEAN PROPERTIES LIMITED PARTNERSHIP, prenamed, transfers the one thousand fifty-two point eighty-seven (1,052.87) shares it owns in the company to ITP INVESTORS LLC, prenamed, for the price of one (1.-) euro.

TOUZET HPY, prenamed, transfers the four hundred and fifty-three point thirty-six (453.36) shares it owns in the company to ITP INVESTORS LLC, prenamed, for the price of one (1.-) euro.

HRO INVESTMENTS Ltd, prenamed, transfers the fifteen point thirteen (15.13) shares it owns in the company to ITP Investors LLC, prenamed, for the price of one (1.-) euro.

These transfers have been made with the agreement of all the partners and, if necessary, accepted for the company by its liquidator.

The transferee having thus become the sole shareholder of the company hereby resolves to proceed with the dissolution of the company with effect from today.

- The appearing party as liquidator of the company TOUZET LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l. declares that the activity of the company has ceased, that the known liabilities of the said company have been paid or fully provided for, that the sole shareholder is vested with all the assets and hereby expressly declares that it will take over and assume liability for any known but unpaid and for any as yet unknown liabilities of the company before any payment to himself; consequently the liquidation of the company is deemed to have been carried out and completed;

- it has fully knowledge of the articles of incorporation of the company and perfectly knows the financial situation of the company.

- it approves the last corporate accounts as on December 31, 2003 and the report of the liquidator established as on March 11, 2004.

- it grants full discharge to the liquidator of the company for its mandate up to this date.

- The books, documents and records of the Company shall be kept during a period of five years at L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.

Upon these facts the notary stated the final dissolution of the company TOUZET LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the mandatory of the persons appearing, he signed together with the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le onze mars.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) BRP EUROPEAN PROPERTIES LIMITED PARTNERSHIP, une société avec siège social au 10 St. James Avenue, Suite 2000, Boston, Massachusetts 02216 (U.S.A.),

2) HRO INVESTMENTS Ltd, une société avec siège administratif à Langtry House, La Motte Street, St. Helier, Jersey JE4 8QR, (Channel Islands),

3) TOUZET HPY, S.à r.l., une société avec siège social à L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy,

4) ITP INVESTORS LLC, enregistrée sous le numéro 3062707, une société avec siège social à c/o Corporation Service Company, 1013 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, DE 19808, U.S.A.,

toutes ici représentées par Monsieur Christophe Gammal, économiste, demeurant à Esch-sur-Alzette, en vertu de quatre procurations sous seing privé données à Boston, Massachusetts, respectivement Luxembourg et St.Héliel, Jersey, les 9 et 11 mars 2004.

Lesquelles procurations après signature ne varient par le mandataire et le notaire instrumentaire demeureront annexées aux présentes pour être enregistrées en même temps.

Ce mandataire, agissant comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

Les comparantes sont les seules associées de la société à responsabilité limitée existant sous la dénomination de TOUZET LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l. (en liquidation), R. C. B numéro 61.183, ayant son siège social à Luxembourg, constituée sous la dénomination de MBTM LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l., par acte du notaire instrumentaire en date du 29 septembre 1997, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 34 du 16 janvier 1998.

- Les statuts de ladite société ont été modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu par un acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 25 juin 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1315 du 11 septembre 2002.

- Le capital social de cette société est de quatre-vingt-neuf mille (89.000,-) euros (EUR), représenté par mille sept cent quatre-vingt (1.780) parts sociales d'une valeur nominale de cinquante (50,-) euros (EUR) chacune, divisées en six (6) catégories de parts A, B, C, D, E et F représentant pour chacune des classes A à E trois cent quatre (304) parts sociales et représentant pour la classe F deux cent soixante (260) parts sociales, ayant toutes le mêmes droits, toutes intégralement souscrites et entièrement libérées.

- Par les présentes BRP EUROPEAN PROPERTIES LIMITED PARTNERSHIP, préqualifiée, cède les mille cinquante-deux virgule quatre-vingt-sept (1.052,87) parts sociales qu'elle détient dans la Société à ITP INVESTORS LLC, préqualifiée, au prix d'un (1,-) euro.

- TOUZET HPY, S.à r.l., préqualifiée, cède les quatre cent cinquante-trois virgule trente-six (453,36) parts sociales qu'elle détient dans la Société à ITP INVESTORS LLC, préqualifiée, au prix d'un (1,-) euro.

- HRO INVESTMENTS Ltd, préqualifiée, cède les quinze virgule treize (15,13) parts sociales qu'elle détient dans la Société à ITP INVESTORS LLC, préqualifiée, au prix d'un (1,-) euro.

Ces cessions ont été effectuées avec l'accord de tous les associés et, pour autant que de besoin, acceptées par le liquidateur de la Société.

- La cessionnaire étant ainsi devenue propriétaire de la totalité des actions prononce la dissolution de la société avec effet immédiat.

- La comparante en sa qualité de liquidateur de la société TOUZET LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l., déclare que l'activité de la société a cessé, que le passif connu de ladite société a été payé ou provisionné, que l'actionnaire unique est investi de tout l'actif et qu'elle s'engage expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de la société et impayé ou inconnu à ce jour avant tout paiement à sa personne; partant la liquidation de la société est à considérer comme faite et clôturée.

- elle a pleinement connaissance des statuts de la société et de la situation financière de celle-ci.

- elle approuve les derniers comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2003, ainsi que le rapport du liquidateur établi en date du 11 mars 2004.

- L'associée unique donne décharge pleine et entière au liquidateur de la société pour son mandat jusqu'à ce jour.

- Les livres et documents de la Société seront conservés pendant une durée de cinq années à L-1940 Luxembourg, 174 route de Longwy.

Sur base de ces faits le notaire a constaté la liquidation définitive de la société TOUZET LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: C. Gammal, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 15 mars 2004, vol. 142S, fol. 91, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mars 2004.

A. Schwachtgen.

(024275.3/230/131) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2004.

TOUZET LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 61.183.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 17 mars 2004, réf. LSO-AO03720, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mars 2004.

A. Schwachtgen.

(024271.3/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2004.

GLOBAL INVEST UMBRELLA FUND, Investmentgesellschaft mit variablem Kapital.

Gesellschaftssitz: L-2450 Luxembourg, 10-12, boulevard Roosevelt.

H. R. Luxemburg B 74.520.

Auszug aus dem Sitzungsprotokoll der jährlichen Generalversammlung vom 8. März 2004

Die geprüfte Bilanz und Gewinn- und Verlustrechnung für das Geschäftsjahr zum 31. Dezember 2003 sowie der Bericht des Verwaltungsrates und des Wirtschaftsprüfers wurden genehmigt.

Das Jahresergebnis des Geschäftsjahres wurde thesauriert.

Die Verwaltungsratsmitglieder und der Wirtschaftsprüfer wurden für die Ausübung ihrer Mandate im abgeschlossenen Geschäftsjahr entlastet.

Die Generalversammlung nimmt den Rücktritt von Herrn Wilhelm Scharrenberg als Verwaltungsratsmitglied, mit Wirkung zum 30. April 2003 zur Kenntnis.

Der Verwaltungsrat setzt sich somit aus folgenden Mitgliedern zusammen:

- Graf Beissel v. Gymnich, Berater der GRAF BEISSEL V. GYMNICH VERMÖGENSVERWALTUNG GmbH, Düsseldorf.

- Markus Gierke, Geschäftsführendes Verwaltungsratsmitglied der LRI FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., Munsbach/Luxemburg.

- Udo Sadler, Prokurist der LRI FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., Munsbach/Luxemburg.

- Bernd Schlichter, Asset Management Abteilungsleiter der Landesbank RHEINLAND-PFALZ INTERNATIONAL S.A., Luxemburg.

- Wolfgang Rothe, Geschäftsführer der GRAF BEISSEL V. GYMNICH VERMÖGENSVERWALTUNG GmbH, Düsseldorf.

Die Mandate der Verwaltungsratsmitglieder enden mit Ablauf der Ordentlichen Gesellschafterversammlung des Jahres 2005.

PricewaterhouseCoopers, S.à r.l. Réviseurs d'Entreprises wurde als Wirtschaftsprüfer der Gesellschaft bis zum Ablauf der Ordentlichen Gesellschafterversammlung des Jahres 2005 bestellt.

Luxemburg, den 8. März 2004.

Für die Richtigkeit namens der Gesellschaft

Unterschrift

Ein Bevollmächtigter

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2004, réf. LSO-AO03695. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023916.3/000/34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

E.P.F. EUROPEAN PROPERTY FOUNDATION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 73.064.

—
Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Luxembourg le 4 mars 2004 à 11.30 heures

Il résulte dudit procès-verbal que:

- La démission de F. VAN LANSCHOT TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A., avec siège social au 106, Route d'Arlon, L-8210 Mamer, Grand-Duché de Luxembourg et enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 35.270, en tant que Gérant de la société, est acceptée avec effet à partir de la date de l'Assemblée.

- Décharge pleine et entière est accordée à F. VAN LANSCHOT TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A. pour l'exécution de son mandat en tant que Gérant de la société à la date de l'Assemblée.

- La nomination en tant que Gérant de la société de EUROLEX MANAGEMENT S.A., société de droit luxembourgeois avec siège social au 14, Rue du Marché aux Herbes, L-1728 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 40.722, est acceptée avec effet à partir de la date de l'Assemblée.

Luxembourg, le 15 mars 2004.

Pour E.P.F. EUROPEAN PROPERTY FOUNDATION, S.à r.l.

EUROLEX MANAGEMENT S.A.

Gérant

M. Bogers

Enregistré à Luxembourg, le 16 mars 2004, réf. LSO-AO03265. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023924.3/000/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

HIBIYA INVESTORS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 93.678.

DISSOLUTION

In the year two thousand and four, on the fourth day of March.

Before Us, Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

AIRLINES INVESTORS LLC, a limited liability company organized and existing under the laws of Delaware, with registered office at c/o CSC, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware, USA,

here represented by Mr Vivian Walry, attorney-at-law, residing in Luxembourg,

by virtue of a power of attorney, given in Tokyo on January 8, 2004.

Said proxy, having been signed ne varietur by the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

Such appearing party, through its representative, has requested the notary to state that:

- the appearing party is the sole shareholder of the private limited liability company (société à responsabilité limitée) existing under the name of HIBIYA INVESTORS, S.à r.l., with registered office at L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal, registered with the Luxembourg trade and companies register under the number B 93.678, incorporated pursuant to a deed of Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem, dated May 26, 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 687 of July 1st, 2003.

The articles of association of the Company have been amended pursuant to a deed of Maître Jean-Joseph Wagner, prenamed, dated June 2, 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 945 of September 13, 2003;

- the share capital of the Company is set at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) divided into one hundred and twenty-five (125) shares having a par value of one hundred euro (EUR 100) each;
- the granting of a loan dated December 29, 2003 by the Company to its sole shareholder, AIRLINES INVESTORS LLC, prequalified, in the amount of ¥ 3,879,967,732 is approved;
- the Company's provisional financial statements for the period from its incorporation through March 4, 2004, are approved;
- AIRLINES INVESTORS LLC has decided to dissolve the Company with immediate effect;
- AIRLINES INVESTORS LLC, in its capacity as liquidator and legal owner of all the shares of the Company, declares that it has received all assets of the Company and that it shall assume all outstanding liabilities (if any) of the Company in particular those hidden and unknown at the present time;
- the Company be and hereby is liquidated and that the liquidation is closed;
- full discharge is granted to the manager of the Company for the exercise of its mandate; and
- the books, documents and records of the Company shall be kept during a period of five years at L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergencies between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing person, said proxyholder signed with Us, the notary, the present original deed.

Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le quatre mars.

Par-devant Nous, Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

AIRLINES INVESTORS LLC, une société de droit de l'Etat du Delaware, avec siège social à c/o CSC, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware, Etats-Unis,

ici représentée par Maître Vivian Walry, avocat, demeurant à Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée à Tokyo le 8 janvier 2004.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, annexée au présent acte avec lequel elle sera soumise à la formalité de l'enregistrement.

Laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentant d'acter ce que suit:

- la comparante est la seule associée de la société à responsabilité limitée existant sous la dénomination de HIBIYA INVESTORS, S.à r.l., avec siège social à L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal, inscrite auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 93.678, constituée par acte de Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, en date du 26 mai 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 687 du 1^{er} juillet 2003;

Les statuts de la Société ont été modifiés par acte de Maître Jean-Joseph Wagner, prénommé, en date du 2 juin 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 945 du 13 septembre 2003;

- le capital social de la Société s'élève à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500), représenté par cent vingt-cinq (125) parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100) chacune;

- le prêt consenti en date du 29 décembre 2003 par la Société à son associé unique, AIRLINES INVESTORS LLC, préqualifié, pour un montant de ¥ 3.879.967.732 est approuvé;

- la situation financière de la Société pour la période allant de sa constitution jusqu'au 4 mars 2004 est approuvée;

- AIRLINES INVESTORS LLC a décidé de liquider la Société avec effet immédiat;

- AIRLINES INVESTORS LLC, en sa capacité de liquidateur et de propriétaire de toutes les parts sociales de la Société, déclare avoir reçu tous les actifs de la Société et qu'elle prendra en charge tout le passif de la Société (s'il y en a) et en particulier le passif occulte et inconnu à ce moment;

- la Société est partant liquidée et la liquidation est clôturée;

- AIRLINES INVESTORS LLC donne pleine et entière décharge au gérant de la Société pour l'exercice de son mandat; et

- les livres, documents et pièces relatives à la Société resteront conservés durant cinq ans à L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête de la même personne et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: V. Walry, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 5 mars 2004, vol. 142S, fol. 75, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mars 2004.

A. Schwachtgen.

(024265.3/230/88) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2004.

HIBIYA INVESTORS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 93.678.

—
Les comptes de clôture au 29 février 2004, enregistrés à Luxembourg, le 15 mars 2004, réf. LSO-AO03175, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mars 2004.

A. Schwachtgen.

(024263.3/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2004.

GAMING INTERNATIONAL GROUP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 75.866.

—
*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire
tenue à Luxembourg le 4 mars 2004 à 10.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que:

- La démission de F. VAN LANSCHOT MANAGEMENT S.A., avec siège social au 106, Route d'Arlon, L-8210 Mamer, Grand-Duché de Luxembourg et enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 38.991, en tant que Gérant de la société, est acceptée avec effet à partir de la date de l'Assemblée.

- Décharge pleine et entière est accordée à F. VAN LANSCHOT MANAGEMENT S.A. pour l'exécution de son mandat en tant que Gérant de la société à la date de l'Assemblée.

- La démission de F. VAN LANSCHOT CORPORATE SERVICES S.A., avec siège social au 106, Route d'Arlon, L-8210 Mamer, Grand-Duché de Luxembourg et enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 38.990, en tant que Gérant de la société, est acceptée avec effet à partir de la date de l'Assemblée.

- Décharge pleine et entière est accordée à F. VAN LANSCHOT CORPORATE SERVICES S.A. pour l'exécution de son mandat en tant que Gérant de la société à la date de l'Assemblée.

- La démission de HARBOUR TRUST AND MANAGEMENT S.A., avec siège social au 106, Route d'Arlon, L-8210 Mamer, Grand-Duché de Luxembourg et enregistrée au Registre de Commerce des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 38.977, en tant que Gérant de la société, est acceptée avec effet à partir de la date de l'Assemblée.

- Décharge pleine et entière est accordée à HARBOUR TRUST AND MANAGEMENT S.A. pour l'exécution de son mandat en tant que Gérant de la société à la date de l'Assemblée.

- La nomination en tant que Gérant de la société de EUROLEX MANAGEMENT S.A., société de droit luxembourgeois avec siège social au 14, Rue du Marché aux Herbes, L-1728 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 40.722, est acceptée avec effet à partir de la date de l'Assemblée.

Luxembourg, le 15 mars 2004.

Pour GAMING INTERNATIONAL GROUP, S.à r.l.

EUROLEX MANAGEMENT S.A.

Gérant

M. Bogers

Enregistré à Luxembourg, le 16 mars 2004, réf. LSO-AO03266. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023927.3/000/35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

RE-IN CONSULT INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1635 Luxembourg, 4, allée Léopold Goebel.

R. C. Luxembourg B 47.412.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 2003, réf. LSO-AL01589, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 décembre 2003.

Signature.

(082213.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2003.

ORI MARTIN LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 55.992.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du mercredi 31 décembre 2003, que l'Assemblée a pris, entre autres, la résolution suivante:

Sixième résolution

L'Assemblée prend acte que les mandats des Administrateurs et du Commissaire sont venus à échéance en date du vendredi 25 octobre 2002 et qu'en l'absence de renouvellement des mandats et/ou de nouvelles nominations, les Administrateurs et le Commissaire ont poursuivi leur mandat jusqu'à la date de ce jour. L'Assemblée décide de nommer, pour un terme de -1- (un) an, les Administrateurs suivants:

- Madame Elena Magri, demeurant à Brescia, (Italie), Administrateur et Présidente du Conseil d'Administration;
- Monsieur Franco Polotti, demeurant à Brescia, (Italie), Administrateur;
- Monsieur Sergio Vandì, employé privé, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Administrateur;
- Monsieur Davide Murari, employé privé, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Administrateur;
- Madame Rachel Szymanski, employé privé, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Administrateur.

Les mandats des Administrateurs prendront fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 30 juin 2004.

L'Assemblée décide de nommer pour un terme de un an, la société GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg, en qualité de Commissaire.

Le mandat du Commissaire prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 30 juin 2004.

Luxembourg, le 30 janvier 2004.

ORI MARTIN LUX S.A.

S. Vandì / D. Murari

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 9 mars 2004, réf. LSO-AO01825. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(022512.3/043/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2004.

PLASTICHEM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 47.457.

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement en date du 8 mars 2004 a ratifié la décision du Conseil d'Administration de nommer aux fonctions d'administrateur Monsieur Robert Hovenier en remplacement de Monsieur Dirk Van Reeth.

Lors de cette même Assemblée, les mandats des administrateurs

Monsieur Robert Hovenier, 59 Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Madame Marie-José Reyter, 59 Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Madame Monique Juncker, 59 Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

ont été renouvelés jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2005.

Le mandat du Commissaire aux Comptes

COMCOLUX S.A., 123, Avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg,

a été renouvelé et prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 mars 2004.

Pour PLASTICHEM S.A.

M. Juncker

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 12 mars 2004, réf. LSO-AO02924. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023897.3/029/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.